



National Library
of Canada

Acquisitions and
Bibliographic Services Branch

370 Wellington Street
Ottawa, Ontario
K1A 0N4

Bibliothèque nationale
du Canada

Direction des acquisitions et
des services bibliographiques

370, rue Wellington
Ottawa (Ontario)
K1A 0N4

1-800-387-3447

1-800-387-3447

NOTICE

The quality of this microform is heavily dependent upon the quality of the original thesis submitted for microfilming. Every effort has been made to ensure the highest quality of reproduction possible.

If pages are missing, contact the university which granted the degree.

Some pages may have indistinct print especially if the original pages were typed with a poor typewriter ribbon or if the university sent us an inferior photocopy.

Reproduction in full or in part of this microform is governed by the Canadian Copyright Act, R.S.C. 1970, c. C-30, and subsequent amendments.

AVIS

La qualité de cette microforme dépend grandement de la qualité de la thèse soumise au microfilmage. Nous avons tout fait pour assurer une qualité supérieure de reproduction.

S'il manque des pages, veuillez communiquer avec l'université qui a conféré le grade.

La qualité d'impression de certaines pages peut laisser à désirer, surtout si les pages originales ont été dactylographiées à l'aide d'un ruban usé ou si l'université nous a fait parvenir une photocopie de qualité inférieure.

La reproduction, même partielle, de cette microforme est soumise à la Loi canadienne sur le droit d'auteur, SRC 1970, c. C-30, et ses amendements subséquents.

"TOUT"

DANS LES TEXTES FRANÇAIS:

ACCORD ET SENS

par

SANGITA A. KAMBLE

Département des lettres françaises


Faculté des arts

Thèse présentée à l'École des études supérieures

de l'Université d'Ottawa

en vue de l'obtention de la Maîtrise ès arts

(Lettres françaises): M.A.

 Sangita A. Kamble, Ottawa, Canada, 1992



National Library
of Canada

Acquisitions and
Bibliographic Services Branch

395 Wellington Street
Ottawa, Ontario
K1A 0N4

Bibliothèque nationale
du Canada

Direction des acquisitions et
des services bibliographiques

395, rue Wellington
Ottawa (Ontario)
K1A 0N4

Yuse be - Librarit'heke

Ch'he - N'he'it'heke

The author has granted an irrevocable non-exclusive licence allowing the National Library of Canada to reproduce, loan, distribute or sell copies of his/her thesis by any means and in any form or format, making this thesis available to interested persons.

L'auteur a accordé une licence irrévocable et non exclusive permettant à la Bibliothèque nationale du Canada de reproduire, prêter, distribuer ou vendre des copies de sa thèse de quelque manière et sous quelque forme que ce soit pour mettre des exemplaires de cette thèse à la disposition des personnes intéressées.

The author retains ownership of the copyright in his/her thesis. Neither the thesis nor substantial extracts from it may be printed or otherwise reproduced without his/her permission.

L'auteur conserve la propriété du droit d'auteur qui protège sa thèse. Ni la thèse ni des extraits substantiels de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

ISBN 0-315-85829-X

Canada



UNIVERSITÉ D'OTTAWA
UNIVERSITY OF OTTAWA

Remerciements

J'aimerais remercier ma directrice de thèse, la professeure France Martineau, pour m'avoir guidée et encouragée depuis le début de ma maîtrise. Sa gentillesse, sa disponibilité et sa patience ont énormément facilité mon travail.

Je voudrais témoigner ma reconnaissance à mes trois directeurs de questions de synthèse, les professeurs Danielle Forget, Pierre Kunstmann et Gisèle Losier. Tous les trois m'ont fait des suggestions qui m'ont été utiles pour la rédaction de ma thèse.

J'ai aussi apprécié l'assistance de Joël Laurier qui m'a aidée à interpréter certaines phrases. L'appui de deux amis très chers, Jagdeep Basran et Alice Lang, m'a également beaucoup aidé. Tous les deux m'ont encouragée et écoutée tout au long de ma maîtrise.

Finalement, je voudrais remercier mes parents et mon frère. Ma famille a toujours eu beaucoup de confiance en moi et m'a encouragée à entreprendre des études supérieures. Je dédie ma thèse à mes parents et à mon frère qui m'ont toujours donné tout ce qu'il me fallait dans la vie, surtout leur amour sans réserve.

Introduction

Dans cette thèse, nous examinerons l'indéfini TOUT, d'un point de vue syntaxique et sémantique. La thèse est divisée en deux grandes parties; la première porte sur l'accord de TOUT et la deuxième sur le sens de TOUT.

A. Sujet de la thèse

Nous étudierons d'abord l'accord de TOUT. En français moderne, l'adverbe TOUT s'accorde avec un adjectif féminin commençant par une consonne, comme dans (1), et avec un adjectif féminin commençant par un h aspiré, comme dans (2).

- (1) *Elle est TOUTE contente.*
Elles sont TOUTES contentes.

- (2) *Elle est TOUTE honteuse.*
Elles sont TOUTES honteuses.

TOUT ne s'accorde pas avec un adjectif féminin commençant par une voyelle, comme dans (3), ni avec un adjectif féminin commençant par un h muet, comme dans (4).

- (3) *Elle est TOUT émue.*
Elles sont TOUT émuës.

- (4) *Elle est TOUT heureuse.*
Elles sont TOUT heureuses.

Enfin, TOUT ne s'accorde jamais avec un adjectif masculin, comme dans (5).

- (5) *Ils sont TOUT contents.*
Ils sont TOUT émus.

Dans notre étude de l'accord de TOUT, nous nous intéresserons en particulier à l'accord de l'adverbe de l'ancien français jusqu'au français moderne. Nous étudierons la norme établie par les grammairiens depuis le XVII^e siècle, puis nous analyserons l'usage de TOUT dans des textes littéraires du XVI^e siècle jusqu'au XX^e siècle, ce qui nous permettra de voir comment la norme établie par les grammairiens reflète l'usage. Finalement, nous étudierons TOUT en français du Québec, en nous fondant sur l'usage d'un écrivain.

Dans la deuxième partie, nous examinerons le sens de TOUT. Nous verrons comment la collectivité et la distributivité déterminent l'emploi de TOUT ou de CHACUN/CHAQUE dans les textes littéraires étudiés. TOUT met l'accent sur le collectif, comme dans (6) et CHACUN/CHAQUE met l'accent sur le distributif, comme dans (7).

- (6) *TOUTES les femmes = "l'ensemble des femmes"*

- (7) *CHAQUE femme est belle = "chacune des femmes est belle"*

Nous examinerons premièrement les similarités et les différences entre l'adjectif TOUT, qui peut précéder un déterminant, comme dans (8), et l'adjectif CHAQUE, qui se trouve toujours sans déterminant, comme dans (9).

- (8) *TOUTE une vie*
TOUTE la vie
TOUTES les vies

- (9) *CHAQUE vie*

Puis nous examinerons l'adjectif TOUT dans son emploi générique, comme dans (10), et l'adjectif CHAQUE, comme dans (11).

(10) *TOUTE femme*

(11) *CHAQUE femme*

Finalement, nous étudierons les similarités et les différences entre le pronom TOUT, comme dans (12), et le pronom CHACUN, comme dans (13).

(12) *Les femmes sont TOUTES arrivées.*

(13) *Les femmes sont CHACUNE arrivées.*

Cette étude de l'accord et du sens de TOUT mettra en lumière la complexité et la diversité du mot TOUT dans la langue française.

B. Périodes du français

Notre étude suit l'emploi de TOUT de l'ancien français au français moderne. Nous divisons le français en cinq grandes périodes: l'ancien français, le moyen français, le français de la Renaissance, le français classique et le français moderne.

L'ancien français va des Serments de Strasbourg (842), le premier texte écrit en français, à 1328.¹ À partir de 1150, le français commence à se répandre, surtout à Paris, qui devient un centre universitaire. Les parlers locaux se groupent en deux langues. Premièrement, la langue d'oïl, qui se parle dans le nord de la France, donne

¹ Charles Bruneau, Petite Histoire de la langue française, Vol. 1, Paris, Librairie Armand Colin, 1958, p. 33 et p. 72.

naissance au français d'aujourd'hui. Deuxièmement, la langue d'oc, qui se parle dans le Midi, donne naissance aux langues occitanes.

Le moyen français couvre le reste du XIV^e siècle et tout le XV^e siècle.² Dans les écoles, l'enseignement est toujours en latin, mais le français se parle de plus en plus, surtout dans le nord de la France. "Le moyen français est celui de l'époque de transition, qui a duré plus de trois siècles, entre l'ancien français et le français moderne; avec des transformations, bien moindres que celles qui ont séparé l'ancien français du latin finissant, moindres même que celles qui se sont réalisées au cours de l'histoire de l'ancien français."³

Le français de la Renaissance couvre le XVI^e siècle.⁴ Pendant la Renaissance, au moins trois grammaires en français ont été rédigées: la première grammaire par Louis Meigret, Le tretté de la grammere francoeze en 1550, la deuxième par R. Estienne Traicte de la grammere francoise en 1557 et la troisième par Ramus, Grammere en 1572.⁵ À cette époque, les grammaires sont surtout destinées aux étrangers. La question de l'orthographe devient importante. Tout commence à être imprimé, et on est obligé de faire beaucoup plus attention à l'orthographe pour que les gens puissent comprendre et lire la langue d'une façon uniforme.

Le français classique va de 1594 à 1789.⁶ La grammaire française se développe rapidement durant cette période. D'une part, on fait des observations et des études sur la langue et l'histoire des mots. D'autre part, on s'efforce d'agir sur la langue. Les grammairiens insistent sur le bon usage et sur la pureté de la langue. "À partir de la fin du XVIII^e siècle, les règles sont confirmées, dans la plupart des grammaires."⁷

2 Marcel Cohen, Histoire d'une langue: le français, Paris, Éditions Sociales, 1973, p. 139.

3 loc. cit.

4 Ibid., p. 155.

5 Mireille Huchon, Le Français de la Renaissance, Paris, Presses Universitaires de France, 1988, p. 32.

6 Marcel Cohen, Histoire d'une langue: le français, Paris, Éditions Sociales, 1973, p. 175 et p. 218.

7 Charles Bruneau, Petite Histoire de la langue française, Vol. 1, Paris, Librairie Armand Colin, 1958, p. 246.

Le français moderne couvre les XIX^e et XX^e siècles. Durant cette période, peu de changements sont apportés à la grammaire. "Les romantiques n'ont pas touché aux règles de la grammaire, qu'ils ont respectées plus que personne: (...) la grammaire du français, sensiblement fixée comme français moderne à l'époque classique, n'avait presque pas changé depuis le XVII^e siècle."⁸ Aux XIX^e et XX^e siècles, les changements se font surtout au niveau du vocabulaire. Au XIX^e siècle, l'amélioration des moyens de transport permet une meilleure communication entre les gens. Les voyages marquent l'occasion d'apprendre une autre langue ou d'emprunter des mots d'une autre langue. "Celle [la langue] qui a exercé l'action la plus considérable sur le français est sans conteste l'anglais."⁹

⁸ Marcel Cohen, Histoire d'une langue: le français, Paris, Éditions Sociales, 1973, p. 256-257.

⁹ W.v. Wartburg, Évolution et structure de la langue française, Berne, Éditions A. Francke S.A. Berne, 1946, p. 233.

PARTIE I

L'ACCORD DE TOUT

Chapitre 1

L'ancien français

Dans ce premier chapitre, nous allons étudier la règle d'accord de TOUT en ancien français. En ancien français, comme en français moderne, TOUT est variable devant un adjectif féminin commençant par une consonne, comme dans (1) ou (2).

- (1) *La dame oï cele merveille de poür fu TUTE vermeille.*
Lais, B 97-98¹⁰
- (2) *Cez lor espees TUTES nues i mustrent.*
Rol. 3581¹¹

Contrairement au français moderne, en ancien français,¹² TOUT est variable devant un adjectif féminin commençant par une voyelle (3).

- (3) *La damoisele s'en vet toute seule et TOTE esgarée vers l'Aitre Perilleus.*
Perlesvaus, 5057¹³

¹⁰ Sven Andersson, Nouvelles Études sur la syntaxe et la sémantique du mot français TOUT, Paris, Lund, 1961, p. 15.

¹¹ Ibid., p. 17

¹² Cet accord de TOUT devant un adjectif féminin commençant par une voyelle se trouve aussi en moyen français, comme dans (i).

(i) *TOUTE effraée.*
Froiss., XII, p. 174.
Christiane Marchello-Nizia, Histoire de la langue française aux XIV^e et XV^e siècles, Paris, Bordas, 1979, p. 239.

¹³ Philippe Ménard, Manuel du français du moyen âge. 1. Syntaxe de l'ancien français, Bordeaux, Sobodi, 1976, p. 51.

De plus, contrairement au français moderne, TOUT peut aussi s'accorder devant un adjectif masculin commençant par une consonne, comme dans (4) ou par une voyelle, comme dans (5).

(4) *Set anz TUZ pleins ad estet en Espagne.*
Rol. 2¹⁴

(5) *Il en furent TUIT esbahi.*¹⁵
161 004

Toutefois, cet accord de TOUT devant un adjectif masculin n'est pas systématique. TOUT peut aussi être invariable devant un adjectif masculin commençant par une consonne, comme dans (6) ou par une voyelle, comme dans (7).

(6) *En une chambre TUT suls.*
Lais, L 339¹⁶

(7) *Jeo sui, fet il TUT aturnez.*
Lais, El 378¹⁷

En résumé, l'ancien français se distingue du français moderne sur trois points. Premièrement, TOUT s'accorde avec un adjectif féminin commençant par une voyelle, deuxièmement, il s'accorde aussi avec un adjectif masculin commençant par une consonne et troisièmement il s'accorde également avec un adjectif masculin commençant par une voyelle. TOUT s'accorde comme un adjectif en ancien français.

14 Sven Andersson, Nouvelles Études sur la syntaxe et la sémantique du mot français TOUT, Paris, Lund, 1961, p. 16

15 Pierre Kunstmann et Martin Dubé, Concordance analytique de La mort Le Roi Artu, Tome II, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1982, p. 1624.

16 Sven Andersson, Nouvelles Études sur la syntaxe et la sémantique du mot français TOUT, Paris, Lund, 1961, p. 15.

17 loc. cit.

Comme le mentionne d'ailleurs Zauner, cité par Andersson, on a "la liberté d'employer TOUT adverbe ou TOUT adjectif"¹⁸ devant un adjectif en ancien français. C'est cette interchangeabilité entre l'adverbe TOUT et l'adjectif TOUT qui serait à la source de la confusion entourant l'accord de TOUT adverbe. En ancien français, lorsque TOUT s'accorde, on ne sait pas toujours s'il est adverbe ou adjectif.

¹⁸ Ibid., p. 10.

Chapitre 2

Le français classique

Comme nous l'avons mentionné dans l'introduction, la grammaire française s'est fixée durant le XVII^e siècle. Les grammairiens classiques ont tenté de décrire l'usage de leurs contemporains, mais aussi de définir une norme. L'accord de l'adverbe TOUT a fait l'objet de plusieurs commentaires et les règles que nous connaissons aujourd'hui ont été fixées à cette époque. Nous aborderons premièrement certaines remarques faites par Vaugelas puis nous examinerons les réactions de grammairiens contemporains de Vaugelas.

2.1 Les Remarques de Vaugelas

Claude Favre de Vaugelas (1585 à 1650) nous intéresse parce qu'il est l'un des premiers grammairiens à avoir étudié de façon approfondie la grammaire française. Vaugelas, un observateur de la langue avant tout, s'est attaché à rendre compte de l'usage dans ses Remarques sur la langue française (1647). Vaugelas, qui considérait que certains usages sont meilleurs que d'autres, s'est attaché à montrer l'usage de la bonne société. "Ses Remarques (...) peuvent être considérées comme une sorte de résumé de l'activité linguistique des salons, des cercles et des académies".¹⁹ En étudiant la grammaire française, il établissait une rupture complète avec la tradition de l'étude des langues anciennes. Parmi ses études, c'est surtout celle sur l'accord de TOUT adverbe qui retient notre attention.

¹⁹ Charles Bruneau, Petite Histoire de la langue française, Vol. 1, Paris, Librairie Armand Colin, 1958, p. 159.

2.1.1 L'accord de l'adverbe TOUT devant un adjectif masculin

Selon Vaugelas, TOUT adverbe est invariable lorsqu'il se trouve devant un adjectif masculin, que celui-ci commence par une voyelle, comme dans (1), ou par une consonne, comme dans (2).

(1) *Ils sont TOUT étonnés.*²⁰

(2) *Ils sont TOUT sales.*²¹

Toutefois, malgré le fait que Vaugelas dise suivre l'usage, sa règle d'accord de TOUT devant un adjectif masculin ne correspond pas à l'usage de son temps. À l'époque, la tendance de dire TOUS, comme dans (3), au lieu de dire TOUT, comme dans (4), est prédominante.

(3) *TOUS étonnés*

(4) *TOUT étonnés*

Selon Brunot, (Hist. III, p. 470), les cas d'un TOUT invariable sont entre 1600 et 1660, 'extrêmement peu nombreux'. Exx: *ils sont TOUT pleins de je ne sçay quel riche bien R. Franç.: ou si TOUT accoustumez à cet exercise, ils penetroient plus facilement jusqu'au Ciel Gombauld.*²²

Même si certains auteurs, comme Balzac dans ses Lettres, 27 du livre 27, suivent la règle de Vaugelas, comme en (5),

²⁰ Claude Favre de Vaugelas, Remarques sur la langue françoise, Paris, Droz, 1934, p. 95.

²¹ Ibid., p. 96.

²² Sven Andersson, Nouvelles Études sur la syntaxe et la sémantique du mot français TOUT, Paris, Lund, 1961, p. 28.

- (5) *a la fin après dix mois TOUT entiers de delais & de remises,*²³

la plupart des écrivains de l'époque de Vaugelas ne suivent pas la règle d'accord de TOUT adverbe devant un adjectif masculin, comme le montrent les exemples suivants. En (6) et (7), TOUT s'accorde devant un adjectif masculin pluriel commençant par une consonne, ("TOUS nus"; "TOUS gays") et dans (7), (8) et (9), TOUT s'accorde devant un adjectif masculin pluriel commençant par une voyelle ("TOUS embellis"; "TOUS entiers").

- (6) ADD. p. 458. universel.] AJOVTEZ:
Marot en ses Estreines:
*Un jour Venus son Adonis suivoit
Parmi jardins, pleins d'épines & branches,
Les piés TOUS nus & les bras sans manches.*²⁴
- (7) M. de Saint Amant dans son Elegie à Phyllis:
*Ces lieux de vos regards TOUS gays, TOUS embellis,
Sembloient dire à nos yeux, nous avons vu Phyllis.*²⁵
- (8) Montaigne au chapitre des noms:
*Je say bon gré à Jaques Amyot d'avoir laissé dans le cours d'une
oraison Françoisse les noms Latins TOUS entiers.*²⁶
- (9) ADD. p. 498. M. Patru, page 437. de ses Plaiyodés:
*Le chapitre cent-douzième, & le cent-treizième,
sont les deux discours TOUS entiers de la Vie des Ecclésiastiques.*²⁷

²³ La Mothe Le Vayer, Scipion Dupleix, Ménage, Bouhours, Conrart, Chapelain, Patru, Thomas, Corneille, Cassagne, Andry de Boisregard et l'Académie Française, Commentaires sur les Remarques de Vaugelas, Paris, Librairie E. Droz, 1936, p. 189.

²⁴ loc. cit.

²⁵ loc. cit.

²⁶ loc. cit.

²⁷ Ibid., p. 191.

2.1.2 L'accord de l'adverbe TOUT devant un adjectif féminin

Selon Vaugelas, contrairement à l'accord de TOUT au masculin, TOUT s'accorde si l'adjectif qui le suit est féminin, que l'adjectif commence par une consonne, comme en (10), ou par une voyelle, comme en (11), qu'il soit singulier, comme en (12), ou pluriel, comme en (10) et (11).

(10) *Elles sont TOUTES sales.*²⁸

(11) *Elles sont TOUTES étonnées.*²⁹

(12) *Elle est TOUTE telle qu'elle était.*³⁰

D'après Vaugelas, "la bizarrerie de l'usage a fait cette différence, sans raison, entre le masculin et le féminin."³¹ Vaugelas ne donne pas d'explications pour cette différence entre les deux genres.

Toutefois, selon Vaugelas, il y a une exception à la règle d'accord au féminin. Devant l'adjectif féminin pluriel "autres", TOUT ne s'accorde pas, comme dans (13).

(13) *Les derrières figues que vous envoyiez,
étaient TOUT autres que les premières.*³²

Pourtant, l'exception à la règle ne fonctionne qu'au pluriel parce qu'au singulier, nous retrouvons l'accord, comme dans (14).

28 Claude Favre de Vaugelas, *Remarques sur la langue française*, Paris, Droz, 1934, p. 96.

29 *loc. cit.*

30 *ibid.*, p. 97.

31 *ibid.*, p. 96.

32 *ibid.*, p. 97.

- (14) *J'ai vu l'étoffe que vous dites,
elle est TOUTE autre que celle-ci.*³³

Vaugelas constate que "autre" est le seul mot qui ne suit pas la règle d'accord au féminin.

Cette règle d'accord au féminin que l'on trouve en (10), (11), (12) et (14) reflète l'usage de l'époque. Devant un adjectif féminin, il n'y a pas beaucoup de cas où TOUT se trouve invariable pendant le XVII^e siècle. D'après Brunot, cité par Andersson, "entre 1600 et 1660, 'partout à peu près on imprimait TOUTES [et TOUTE] même devant une voyelle'." ³⁴

En résumé, d'après Vaugelas, la norme devrait refléter l'usage. La règle d'accord de TOUT de Vaugelas devant un adjectif féminin suit l'usage de l'époque. Devant un adjectif féminin, l'accord se fait, que l'adjectif commence par une consonne, "TOUTES sales", ou par une voyelle, "TOUTES étonnées". Toutefois, Vaugelas ne suit pas l'usage général au masculin. D'après sa règle, l'accord ne se fait pas lorsque TOUT se trouve devant un adjectif masculin au pluriel, que l'adjectif commence par une consonne ou par une voyelle. Selon lui, on devrait dire "TOUT étonnés", même si l'usage de l'époque est de dire "TOUS étonnés".

2.2 Les commentaires sur les Remarques de Vaugelas

Les Remarques sur la langue françoise de Vaugelas ont suscité beaucoup de commentaires des grammairiens et de grands écrivains de l'époque, comme Andry de Boisregard, Corneille, Ménage et les membres de l'Académie Française.

³³ loc. cit.

³⁴ Sven Andersson, Nouvelles Études sur la syntaxe et la sémantique du mot français TOUT, Paris, Lund, 1961, p. 30.

Pour Boisregard, Corneille et Ménage, TOUT s'accorde au féminin lorsque l'adjectif qui le suit commence par une consonne, comme dans (15), (16) et (17).

(15) *Elles étaient TOUTES surprises.*³⁵

(16) *Elles sont TOUTES fraîches.*³⁶

(17) *Elle est TOUTE telle qu'elle était.*³⁷

Par contre, pour Boisregard et Corneille, l'exception que constituait pour Vaugelas, l'invariabilité de TOUT devant l'adjectif féminin pluriel "autres" semble devenir une généralisation. Ainsi, d'après Boisregard, TOUT ne s'accorde pas devant tout adjectif commençant par une voyelle, comme dans (18) et (19).

(18) *Ces étoffes sont devenues TOUT autres.*³⁸

(19) *Ces fleurs sont TOUT aussi fraîches que si on venoit de les cueillir.*³⁹

L'accord de TOUT adverbe devant un adjectif féminin commençant par une consonne et son invariabilité devant un adjectif féminin commençant par une voyelle, correspondent à la règle que l'on suit aujourd'hui.

Comme Boisregard et Corneille, Ménage considère que TOUT devrait demeurer invariable devant "autres" et "aussi", comme dans (20), (21) et (22).

(20) *Ils sont TOUT autres que vous ne les avez vus.*⁴⁰

³⁵ La Mothe Le Vayer, Scipion Duplex, Ménage, Bouhours, Conrart, Chapelain, Patru, Thomas, Corneille, Cassagne, Andry de Boisregard et l'Académie Française, Commentaires sur les Remarques de Vaugelas, Paris, Librairie E. Droz, 1936, p. 192.

³⁶ loc. cit.

³⁷ Ibid. p. 190.

³⁸ Ibid. p. 192.

³⁹ loc. cit.

⁴⁰ Ibid. p. 190.

(21) *Elle est TOUT autre que celle-ci.*⁴¹

(22) *Ces fleurs sont TOUT aussi fraîches, TOUT aussi belles que le jour qu'elles furent cueillies.*⁴²

Par contre, Ménage, comme Vaugelas, permet l'accord de TOUT devant un adjectif féminin pluriel commençant par une voyelle,⁴³ comme dans (23).

(23) *Elles sont TOUTES étonnées.*⁴⁴

Toutefois, contrairement à Vaugelas, Corneille et Boisregard, Ménage permet l'accord de TOUT devant un adjectif masculin pluriel commençant par une voyelle, comme dans (24).

(24) *Ils sont TOUS étonnés.*⁴⁵

Selon lui, l'accord doit se faire parce qu'il correspond à l'usage de l'époque. Il ne devrait pas y avoir une différence entre le masculin et le féminin: le masculin, comme le féminin, devrait s'accorder.⁴⁶

En résumé, Corneille et Boisregard considèrent que TOUT est invariable devant un adjectif féminin commençant par une voyelle, au singulier comme au pluriel, mais qu'il s'accorde si l'adjectif féminin commence par une consonne. Ménage admet aussi l'accord de TOUT devant un adjectif féminin commençant par une consonne. Toutefois, contrairement à Corneille et Boisregard, il pense que TOUT devrait s'accorder devant un adjectif masculin pluriel commençant par une voyelle et devant un

41 *loc. cit.*

42 *loc. cit.*

43 Ménage et Vaugelas ne discutent que des adjectifs féminins pluriels commençant par une voyelle.

44 *Ibid.* p. 189.

45 *loc. cit.*

46 Ménage ne discute que des adjectifs masculins pluriels commençant par une voyelle.

adjectif féminin pluriel commençant par une voyelle, à l'exception de "autres" et "aussi".

C'est l'Académie Française qui met en vigueur la règle d'accord déjà établie par Boisregard et Corneille. L'adverbe TOUT demeure invariable devant des adjectifs qui commencent par une voyelle, comme dans (25).

(25) *Elles furent TOUT étonnées.*⁴⁷

Devant des adjectifs qui commencent par une consonne, l'adverbe TOUT s'accorde au féminin, comme dans (26).

(26) *Cette femme est TOUTE belle,
ces étoffes sont TOUTES sales.*⁴⁸

Dans tous les cas, il demeure invariable au masculin, comme dans (27).

(27) *Ils furent TOUT étonnés.*⁴⁹

L'Académie Française est donc d'accord avec Corneille et Boisregard, mais pas avec Ménage qui pense que TOUT devrait s'accorder devant un adjectif masculin ou féminin pluriel commençant par une voyelle, à l'exception de "autres" et "aussi".

L'Académie Française a aussi examiné l'exception à la règle. Selon elle, il y a une ambiguïté dans la phrase (28) proposée par Vaugelas,

(28) *l'étoffe que vous dites, est TOUTE autre que celle-ci,*⁵⁰

47 ibid., p. 193.

48 loc. cit.

49 loc. cit.

50 loc. cit.

parce que l'oreille ne peut pas distinguer si l'on prononce "TOUT autre" comme un adverbe ou "TOUTE autre" comme un adjectif. C'est la règle d'accord⁵¹ confirmée par l'Académie qui résoud le problème parce que TOUT ne s'accorde pas avec un adjectif féminin commençant par une voyelle, comme en (29).

(29) *L'étoffe que vous dites, est TOUT autre que celle-ci.*⁵²

En somme, après avoir étudié les opinions divergentes des grammairiens sur les Remarques de Vaugelas, l'Académie Française a mis en vigueur la règle d'accord de TOUT comme adverbe que l'on suit encore aujourd'hui. L'adverbe TOUT ne s'accorde pas lorsqu'il se trouve devant un adjectif féminin commençant par une voyelle. Lorsque TOUT se trouve devant un adjectif féminin commençant par une consonne, il s'accorde. Le mot "autre", qui est une exception pour Vaugelas, suit simplement la règle. TOUT devant un adjectif masculin demeure invariable.

⁵¹ Ni l'Académie Française ni les grammairiens ne traitent du h aspiré ou du h muet. Toutefois, nous avons trouvé deux exemples de TOUT devant un adjectif masculin commençant par un h aspiré où TOUT s'accorde, comme dans (i) et (ii).

(i) Corneille dans le Cid:
*Et TOUS honteux d'avoir tant balancé,
 Ne soyons plus en peine.*
 La Mothe Le Vayer, Scipion Dupleix, Ménage, Bouhours, Conrart, Chapelain, Patru, Thomas, Corneille, Cassagne, Andry de Boisregard et l'Académie Française,
Commentaires sur les Remarques de Vaugelas, Paris, Librairie E. Droz, 1936, p. 189.

(ii) La vie de Cicéron, n. dernier, p. 586
Ayant les cheveux de la barbe TOUS herissez.
Ibid., p. 186.

⁵² *Ibid.*, p. 193.

Chapitre 3

Le français moderne

Dans ce chapitre, nous allons examiner l'accord de **TOUT** adverbe, devant un adjectif, comme nous avons fait dans les chapitres précédents. Puis nous décrivons brièvement l'accord de **TOUT** adverbe devant un substantif, de **TOUT** adjectif et de **TOUT** pronom. Nous verrons que l'accord de **TOUT** en français moderne soulève des problèmes quant à la définition de la catégorie grammaticale à laquelle **TOUT** appartient.

3.1 **TOUT** adverbe devant un adjectif

Suivant la règle d'accord établie par l'Académie Française, **TOUT** demeure invariable devant un adjectif masculin pluriel commençant par une consonne ou par une voyelle, comme dans (1) et (2).

- (1) *Ils sont **TOUT** fatigués.*
- (2) *Les films sont **TOUT** ennuyeux.*

TOUT est aussi invariable devant un adjectif féminin singulier ou pluriel, commençant par une voyelle, comme dans (3), ou un h muet, comme dans (4).

- (3) ***TOUT** ennuyeuse
TOUT ennuyeuses*
- (4) ***TOUT** heureuse
TOUT heureuses*

Toutefois, TOUT est variable devant un adjectif féminin singulier ou pluriel commençant par une consonne ou un h aspiré, comme dans (5).

- (5) *Cette personne est TOUTE surprise, TOUTE honteuse.*
Lar. du XX^e s.⁵³

En (5), TOUT, même s'il est accordé, ne peut être considéré que comme un adverbe. Toutefois, cet accord de TOUT adverbe devant un adjectif féminin entraîne une ambiguïté entre TOUT adverbe et TOUT pronom lorsque l'adjectif est pluriel, comme en (6).

- (6) *Ces personnes sont TOUTES surprises.*

En (6), TOUTES pourrait être adverbe et la phrase aurait l'interprétation "ces personnes sont complètement surprises". Mais le mot TOUTES pourrait aussi être analysé comme un pronom qui renvoie au sujet et le sens de la phrase serait alors "toutes ces personnes sont surprises".

La règle d'accord qui stipule que TOUT demeure invariable devant un adjectif féminin commençant par une voyelle n'est pas toujours respectée en français moderne.

Le sentiment linguistique des Français est si choqué par l'opposition arbitraire entre *TOUT étonnée* écrit sans *e* et *TOUTE surprise* écrit avec *e* que l'on trouve jusqu'aujourd'hui beaucoup de scripteurs qui écrivent *TOUTE étonnée*, très légitimement, avec *e*,⁵⁴

comme dans (7).

⁵³ A.V. Thomas, Dictionnaire des difficultés de la langue française, Paris, Larousse, 1956, p. 410.

⁵⁴ Jacques Damourette et Édouard Pichon, Des Mots à la pensée - Essai de grammaire de la langue française, Tome Septième, 1911-1940, p. 55.

- (7) *Avec une gourmandise TOUTE arabe.*
Harry. Siona. 150.⁵⁵

À l'oral, il n'y a aucun moyen de distinguer la différence entre l'invariabilité et la variabilité de l'adverbe TOUT devant un adjectif féminin commençant par une voyelle. En (7), "TOUTE arabe" et "TOUT arabe" se prononcent de la même façon. On peut aussi remarquer qu'en (7), comme en (5), il n'y a aucun doute sur la nature grammaticale de TOUT : l'indéfini est nécessairement un adverbe.

3.2 TOUT adverbe devant un substantif

Le problème de la catégorie grammaticale de TOUT refait surface pour l'accord de TOUT adverbe devant un substantif.

Nous savons que TOUT adverbe est variable devant un adjectif féminin commençant par une consonne. Nous retrouvons ce même accord devant un substantif féminin, comme dans (8).

- (8) *Elle était TOUTE mansuétude et charité.*
Duh. Horeb 247.⁵⁶

Par contre, contrairement à la règle d'accord de TOUT adverbe devant un adjectif, TOUT adverbe s'accorde aussi devant un substantif féminin commençant par une voyelle, comme dans (9), "TOUTE énergie".

⁵⁵ K.R. Sandfeld, *Syntaxe du français contemporain*, Vol. 1, Genève, Droz, 1965, p. 420.

⁵⁶ *Ibid.*, p. 425.

- (9) *Une de ces femmes ... qui sont à la fois TOUTE énergie et TOUTE bonté.*
BOURGET Cosmop. 293.⁵⁷

Selon Le Bidois et Le Bidois, dans (9), TOUT se met au féminin lorsqu'il se trouve dans le voisinage de plusieurs substantifs féminins parce qu'il y a une sorte d'attraction qui permet l'accord.⁵⁸

Toutefois, cette règle d'accord de TOUT devant un substantif féminin ne s'applique pas dans tous les cas. En (10), TOUT se trouve devant le substantif féminin "langueur" mais ne s'accorde pas, contrairement à ce que l'on trouve en (8) et (9). Il semble que la contradiction entre le genre du sujet et celui du nom qui suit favorise l'invariabilité de l'indéfini.

- (10) *Il était TOUT langueur dans cette somnolence lucide.*
Fabre. Rabevel 1. 130.⁵⁹

De même, en (11), TOUT demeure invariable parce qu'il y a contradiction entre le nombre des mots auxquels TOUT peut renvoyer.

- (11) *La noire forêt des Ardennes,
TOUT inquiétude et mystère.*
Barrès. Colline inspirée 2.⁶⁰

⁵⁷ Georges Le Bidois et Robert Le Bidois, Syntaxe du français moderne, Vol. 1, Paris, Picard, 1971, p. 252.

⁵⁸ loc. cit.

⁵⁹ K.R. Sandfeld, Syntaxe du français contemporain, Vol. 1, Genève, Droz, 1965, p. 424.

⁶⁰ loc. cit.

3.3 TOUT: Adjectif

L'adjectif TOUT ne suit pas les mêmes règles que l'accord de l'adverbe TOUT. Ainsi, l'adjectif TOUT s'accorde en genre et en nombre, avec le nom qui suit, que celui-ci soit masculin (13) ou féminin (12, 14, 15), qu'il commence par une voyelle (15) ou une consonne (12, 13, 14).

(12) *TOUTE la tarte*
TOUTES les tartes

(13) *TOUS les enfants sont arrivés.*

(14) *TOUTE fille est bonne.*

(15) *TOUTE armée est nécessaire.*

L'accord de l'adjectif TOUT présente quelques exceptions. Devant un nom de ville, depuis le XVII^e siècle,⁶¹ TOUT reste invariable lorsque le nom de ville désigne le peuple ou les habitants, comme dans (16).

(16) *Vous parlez devant un homme à qui TOUT Naples est connu.*
MOL. Av. V, 5⁶²

Toutefois, TOUT s'accorde lorsque l'on prend le nom de ville au sens matériel, lorsque l'on se réfère à la ville elle-même, comme dans (17).

(17) *TOUTE Rome est couverte de monuments.*⁶³

⁶¹ Georges Le Bidois et Robert Le Bidois, Syntaxe du français moderne. Vol. 1, Paris, Picard, 1971, p. 243.

⁶² loc. cit.

⁶³ A.V. Thomas, Dictionnaire des difficultés de la langue française. Paris, Larousse, 1956, p. 410.

TOUT peut aussi rester invariable devant un nom propre de personne employé par métonymie pour désigner l'œuvre produite par la personne en question et devant un titre de film, de tableau ou de livre, comme dans (18), où TOUT est invariable parce que le titre est cité avec l'article.

(18) *J'ai lu TOUT <<Les Misérables>>.*⁶⁴

Toutefois, si l'on peut considérer que l'article ne fait pas partie du titre, TOUT est alors variable en genre, comme dans (18), et en nombre, comme dans (19).

(19) *J'ai lu TOUTE l'Iliade, TOUTE la Mare du diable, TOUTES les Précieuses ridicules.*⁶⁵

(20) *TOUS les <<Contes d'Espagne et d'Italie>>.*⁶⁶

En (18), TOUT est un adverbe et ne s'accorde pas devant un substantif masculin pluriel, alors qu'en (19) et (20), TOUT est un adjectif et s'accorde en genre et en nombre. Cette différence peut être mise en évidence par l'emploi de l'expression adverbiale "en entier", comme dans (21).

(21) *J'ai lu TOUT <<Les Précieuses ridicules>>.
J'ai lu Les Précieuses ridicules EN ENTIER.
J'ai lu EN ENTIER Les Précieuses ridicules.*⁶⁷

⁶⁴ Joseph Hanse, Nouveau Dictionnaire des difficultés du français moderne, Paris, Duculot, 1987, p. 945.

⁶⁵ Maurice Grevisse, Le Bon Usage, Paris, Duculot, 1986, p. 982.

⁶⁶ Joseph Hanse, Nouveau Dictionnaire des difficultés du français moderne, Paris, Duculot, 1987, p. 945.

⁶⁷ Maurice Grevisse, Le Bon Usage, Paris, Duculot, 1986, p. 982.

3.4 TOUT: Pronom

Comme l'adjectif TOUT, le pronom TOUT s'accorde en genre et en nombre avec son antécédent, comme dans (22) et (23).

(22) *Son cœur battait vite sous l'étreinte de ses espérances. TOUTES étaient mortes, maintenant!*
Flaub., Éd. sent., I, 5.⁶⁸

(23) *TOUS sont partis après le dîner.*

Il existe en principe quatre graphies du pronom TOUT: TOUT pour le neutre, comme dans (24), TOUS pour le masculin pluriel, comme dans (25), TOUTE⁶⁹ pour le féminin singulier, comme dans (26) et TOUTES pour le féminin pluriel, comme dans (27).

(24) *TOUT est fini.*

(25) *TOUS sont fatigués.*

(26) *Un témoin, une référence unique unique sur la vieille race française encore TOUTE et intacte,... voilà Péguy...*
Henri Massis. *Évocations*, XV; p. 283.⁷⁰

(27) *TOUTES sont prêtes.*

La prononciation du pronom TOUS, qui se prononce [tus], le distingue de l'adjectif TOUS, qui se prononce [tu].

⁶⁸ Ibid., p. 1157.

⁶⁹ La forme TOUTE, rarement utilisée, se trouve en position d'attribut ou d'apposition.

⁷⁰ Jacques Damourette et Édouard Pichon, Des Mots à la pensée - Essai de grammaire de la langue française, Tome Septième, 1911-1940, p. 81.

3.5 Conclusion de l'accord

La règle d'accord demande l'invariabilité de l'adverbe TOUT devant un adjectif masculin et devant un adjectif féminin commençant par une voyelle ou un h muet.

De l'ancien français jusqu'au français moderne, nous avons trouvé des exemples de TOUT variable devant un adjectif féminin commençant par une voyelle: "TOUTE esgarée", "TOUTE effraée", "TOUTE autre", "TOUTE arabe" et "TOUTES étonnés". De plus, nous avons aussi trouvé des exemples de TOUT variable devant un adjectif masculin pluriel commençant par une consonne: en ancien français "TUZ pleins" et en français classique "TOUS nus". Nous avons aussi trouvé un exemple de TOUT variable devant un adjectif masculin pluriel commençant par une voyelle: en ancien français "TUIT esbahi". En français classique, TOUT peut aussi être variable devant un adjectif masculin pluriel commençant par une voyelle: "TOUS étonnés".

En ancien français, l'adverbe TOUT s'accorde alors en genre et en nombre comme l'adjectif TOUT. Le français classique se distingue de l'ancien français parce que TOUT adverbe commence à ne plus suivre la règle d'accord des adjectifs, comme en ancien français. Dans certains contextes, TOUT demeure invariable. En français classique, à l'exception de Ménage et de Vaugelas, les grammairiens s'entendent sur le fait que TOUT doit être invariable devant un adjectif féminin commençant par une voyelle, même s'il s'accorde devant un adjectif féminin commençant par une consonne. De plus, à l'exception de Ménage, les grammairiens étudiés considèrent que TOUT est invariable devant un adjectif masculin.

En français moderne, de façon générale, on respecte la règle d'accord de TOUT adverbe. Toutefois, alors que la règle d'invariabilité de TOUT devant un adjectif masculin pluriel n'est jamais violée, la règle d'invariabilité de TOUT devant un adjectif féminin commençant par une voyelle est parfois violée, le plus souvent lorsque l'adjectif féminin est singulier.

Chapitre 4

L'usage

Dans cette partie, nous examinerons comment les écrivains appliquent la règle d'accord de TOUT. Après la présentation des textes que nous avons analysés, nous commenterons l'emploi de TOUT chez ces écrivains. Finalement, nous étudierons l'indéfini TOUT en français du Québec, un cas particulièrement intéressant d'ambiguïté syntaxique.

4.1 Présentation des textes étudiés

Notre analyse des textes littéraires va du XVI^e siècle jusqu'au XX^e siècle. Nous avons choisi le XVI^e siècle comme notre point de départ parce que c'est l'époque qui précède immédiatement les Remarques de Vaugelas. Au XVII^e siècle, Vaugelas publie ses Remarques, et au XVIII^e siècle, l'Académie Française met en vigueur la règle d'accord que nous suivons aujourd'hui. Nous examinerons s'il y a une différence dans l'accord de TOUT chez les écrivains qui ont vécu durant les siècles où la règle n'est pas définie par les grammairiens et chez les écrivains qui ont vécu durant les siècles où la règle est établie.

Nous avons examiné systématiquement les œuvres de cinq écrivains:

- (1) XVI^e siècle: Michel de Montaigne, Essais - Livre Premier
- (2) XVII^e siècle: Madame de Lafayette, La Princesse de Clèves
- (3) XVIII^e siècle: Voltaire, Candide ou l'Optimisme

- (4) XIX^e siècle: Victor Hugo, Le Dernier Jour d'un condamné
- (5) XX^e siècle: Antoine de Saint-Exupéry, Le Petit Prince

Nous avons aussi cherché d'une façon moins systématique certains exemples dans les textes suivants⁷¹:

- (1) XVII^e siècle: Jean Racine, Andromaque
- (2) XVII^e siècle: Jean Racine, Les Plaideurs
- (3) XVII^e siècle: Molière, Le Bourgeois gentilhomme
- (4) XVII^e siècle: Molière, L'École des femmes savantes
- (5) XVII^e siècle: Molière, Les Femmes savantes
- (6) XVIII^e siècle: Marivaux, Arlequin poli par l'amour
- (7) XVIII^e siècle: Marivaux, L'Épreuve
- (8) XVIII^e siècle: Jean-François Regnard, Le Légataire universel
- (9) XIX^e siècle: Alfred de Musset, Il ne faut jurer de rien
- (10) XIX^e siècle: Alfred de Musset, Les Caprices de Marianne
- (11) XIX^e siècle: Alfred de Musset, On ne badine pas avec l'amour
- (12) XX^e siècle: Jean Anouilh, La Répétition ou l'amour puni

⁷¹ Nous avons surtout cherché des exemples dans des textes des XVII^e et XVIII^e siècles parce que la règle d'accord esi est établie pendant cette période.

De plus, nous avons également cherché certains exemples dans les concordances suivantes⁷²:

- (1) XVI^e siècle: Roy Leake, Concordance de Montaigne
- (2) XVII^e siècle: Hugh Davidson et Pierre Dubé, A Concordance to Pascal's Provinciales.
- (3) XVIII^e siècle: Donald Spinelli, A Concordance to Marivaux's Comedies in Prose.

4.2 L'accord de TOUT dans les textes étudiés

Nous avons étudié l'accord de TOUT dans trois catégories grammaticales: pronom, adjectif et adverbe.

Premièrement, du XVI^e siècle au XX^e siècle, le pronom TOUT s'accorde en genre et en nombre avec son antécédent, comme le montrent les exemples (1) et (2).

- (1) *Ne voyons nous pas qu'il y a plus de mal à les craindre TOUTES qu'à en soustenir une?*⁷³
- (2) *Ils l'appelaient TOUS Monseigneur, et ils riaient quand il faisait des contes.*⁷⁴

⁷² Nous avons choisi ces concordances pour la même raison que celle donnée dans la note précédente.

⁷³ Michel de Montaigne, (1588) Les Essais - Livre Premier, Paris, Librairie des Bibliophiles, 1965, p. 126.

⁷⁴ Voltaire, (1759) Candide ou l'Optimisme, Paris, Nizet, 1979, p. 137.

Deuxièmement, comme le pronom, l'adjectif TOUT s'accorde en genre et en nombre avec le substantif auquel il se rapporte du XVI^e siècle au XX^e siècle, comme le montrent les exemples, (3) et (4).

(3) *Je vais vous apprendre TOUTE cette histoire.*⁷⁵

(4) *Il fallait montrer cela partout où je passais et le présenter TOUS les huit jours au maire du village.*⁷⁶

Cet accord systématique de TOUT n'a pas de quoi surprendre puisque cette règle d'accord n'a jamais été remise en question. Par contre, on pourrait s'attendre à trouver des différences selon les siècles en ce qui concerne l'accord de l'adverbe TOUT.

Nous allons d'abord examiner les cas où TOUT suit la règle d'accord établie par l'Académie Française en 1794, puis ceux où TOUT ne suit pas cette règle d'accord. Selon la règle d'accord, TOUT est variable⁷⁷ devant un adjectif féminin singulier commençant par une consonne, comme dans les cinq exemples suivants, du XVI^e siècle jusqu'au XX^e siècle:

(5) *Si elle va TOUTE seule, elle ne fait que trainer et languir.*⁷⁸

(6) *Elle pouvait attendre d'une ennemie TOUTE puissante.*⁷⁹

(7) *TOUTE pensive, TOUTE remplie du désir.*⁸⁰

⁷⁵ Madame de Lafayette, (1678) *La Princesse de Clèves*, dans *Romanciers du XVII^e siècle*, Paris, La Pléiade, 1962, p. 1143.

⁷⁶ Victor Hugo, *Le Dernier Jour d'un condamné*, Paris, Éditions Gallimard et Librairie Générale Française, 1970, p. 319.

⁷⁷ Nous n'avons pas trouvé d'exemples de TOUT devant un adjectif féminin commençant par un h aspiré.

⁷⁸ Michel de Montaigne, (1588) *Les Essais - Livre Premier*, Paris, Librairie des Bibliophiles, 1965, p. 50.

⁷⁹ Madame de Lafayette, (1678) *La Princesse de Clèves*, dans *Romanciers du XVII^e siècle*, Paris, La Pléiade, 1962, p. 1132.

⁸⁰ Voltaire, (1759) *Candide ou l'Optimisme*, Paris, Nizet, 1979, p. 139.

(8) *En face de moi, une fenêtre était TOUTE grande*⁸¹ ouverte.⁸²

(9) *Elle ne voulait pas sortir TOUTE fripée.*⁸³

TOUT est aussi variable devant un adjectif féminin pluriel commençant par une consonne, comme dans (10), pour le XVI^e siècle, et dans (11), pour le XX^e siècle.

(10) *Les femmes produisent bien TOUTES seules.*⁸⁴

(11) *Ils achètent des choses TOUTES faites.*⁸⁵

TOUT est cependant invariable devant un adjectif féminin singulier⁸⁶ commençant par une voyelle, comme dans les cinq exemples suivants, du XVI^e siècle au XX^e siècle:

(12) *Et la jeunesse bouillante s'eschauffe si avant en son harnois TOUT' endormie.*⁸⁷

(13) *La voir sans qu'elle sçeuist qu'il la voyoit, et la voir TOUT occupée de choses.*⁸⁸

81 Dans l'exemple (8), "grande" est un adjectif qui s'accorde avec l'adjectif féminin singulier commençant par une voyelle "ouverte".

82 Victor Hugo, *Le Dernier Jour d'un condamné*, Paris, Éditions Gallimard et Librairie Générale Française, 1970, p. 270.

83 Antoine de Saint-Exupéry, *Le Petit Prince*, Paris, Gallimard, 1946, p. 31.

84 Michel de Montaigne, (1588) *Les Essais - Livre Premier*, Paris, Librairie des Bibliophiles, 1965, p. 37.

85 Antoine de Saint-Exupéry, *Le Petit Prince*, Paris, Gallimard, 1946, p. 69.

86 Nous n'avons pas trouvé d'exemples de TOUT devant un adjectif féminin pluriel commençant par une voyelle. Mais il se pourrait qu'un tel exemple se trouve ailleurs.

87 Michel de Montaigne, (1588) *Les Essais - Livre Premier*, Paris, Librairie des Bibliophiles, 1965, p. 134.

88 Madame de Lafayette, (1678) *La Princesse de Clèves*, dans *Romanciers du XVII^e siècle*, Paris, La Pléiade, 1962, p. 1227.

- (14) *Et s'en retourna TOUT agitée.*⁸⁹
- (15) *Un cahot, a fait qu'elle l'a heurté assez violemment et est tombée TOUT ouverte sous les pieds du gendarme.*⁹⁰
- (16) *Les serpents boas avalent leur proie TOUT entière.*⁹¹

TOUT est aussi invariable devant un adjectif masculin pluriel commençant par une voyelle⁹² comme dans (17), pour le XVI^e siècle.⁹³

- (17) *Et leurs vestemens estoient du TOUT esloignez des nostres.*
II 12 467 A⁹⁴

De façon générale, la règle d'accord de TOUT adverbe que l'on connaît aujourd'hui n'est pas violée par les auteurs étudiés.

Il n'y a qu'un cas où la règle est violée. En (18), un exemple du XVII^e siècle, TOUT s'accorde devant un adjectif féminin singulier commençant par une voyelle.

- (18) *Souvenez-vous que je veux la vôtre TOUTE entière.*⁹⁵

Nous remarquons toutefois que Madame de Lafayette respecte de façon générale la règle d'accord qui stipule que TOUT ne s'accorde pas devant un adjectif féminin singulier commençant par une voyelle, comme dans (19).

⁸⁹ Voltaire, (1759) *Candide ou l'Optimisme*, Paris, Nizet, 1979, p. 139.

⁹⁰ Victor Hugo, *Le Dernier Jour d'un condamné*, Paris, Éditions Gallimard et Librairie Générale Française, 1970, p. 314.

⁹¹ Antoine de Saint-Exupéry, *Le Petit Prince*, Paris, Gallimard, 1946, p. 9.

⁹² Toutefois, dans (17), TOUT pourrait être considéré comme un nom.

⁹³ C'est le seul exemple que nous avons trouvé de TOUT devant un adjectif masculin au pluriel commençant par une voyelle.

⁹⁴ Roy E. Leake, *Concordance de Montaigne*, Tome II, Genève, Librairie Droz, 1981, p. 1259.

⁹⁵ Madame de Lafayette, (1678) *La Princesse de Clèves*, dans *Romanciers du XVII^e siècle*, Paris, La Pléiade, 1962, p. 1179.

- (19) *La voir sans qu'elle sçeut qu'il la voyoit et la voit TOUT occupée de choses.*⁹⁶,

L'incertitude d'accorder ou de ne pas accorder TOUT devant un adjectif féminin singulier commençant par une voyelle chez Madame de Lafayette peut s'expliquer par le fait qu'au XVII^e siècle, la règle d'accord n'était pas encore fermement établie. C'est justement à cette époque que l'on discute du problème de l'accord.

Il se pourrait que l'accord de l'adverbe TOUT en (18) puisse aussi être influencé par l'adjectif "entier" qui suit TOUT. Nous avons trouvé, dans les études sur l'accord de TOUT, d'autres exemples d'accord de TOUT devant l'adjectif "entier". Dans les exemples (20) et (21), il y a accord devant "entiers", un adjectif masculin pluriel, et dans (22), parallèle à (18), il y a accord devant un adjectif féminin singulier.

- (20) Montaigne au chapitre des noms:
*Je say bon gré à Jacques Amyot d'avoir laissé dans le cours d'une oraison Françoisse les noms Latins TOUS entiers.*⁹⁷
- (21) ADD. p. 498. M. Patru, page 437. de ses *Plaiyodés*:
*Le chapitre cent-douzième, & le cent-treizième, sont les deux discours TOUS entiers de la Vie des Ecclésiastiques.*⁹⁸
- (22) *... je ferois quelque scrupule de la descrire TOUTE entière, de peur d'offenser les lecteurs d'imagination delicate.*
Furetière. *Le Roman Bourgeois*, I; p. 160.⁹⁹

⁹⁶ *Ibid.*, p. 1227.

⁹⁷ La Mothe Le Vayer, Scipion Dupleix, Ménage, Bouhours, Conrart, Chapelain, Patru, Thomas, Corneille, Cassagne, Andry de Boisregard et l'Académie Française, Commentaires sur les Remarques de Vaugelas, Paris, Librairie E. Droz, 1936, p. 189.

⁹⁸ *Ibid.*, p. 191.

⁹⁹ Jacques Damourette et Édouard Pichon, Des Mots à la pensée - Essai de grammaire de la langue française, Tome Septième, 1911-1940, p. 57.

Nous constatons que dans les textes que nous avons analysés, les écrivains sont fidèles à la règle d'accord. Il n'y a qu'un seul cas où la règle n'est pas respectée. Ces résultats sont un peu surprenants. Premièrement, comme le mentionne Brunot, on écrit TOUTE et TOUTES devant une voyelle jusqu'au XVII^e siècle.¹⁰⁰ Ainsi, dans les études sur l'accord de TOUT adverbe que nous avons examinées, nous avons trouvé des exemples de TOUTE devant un adjectif féminin commençant par une voyelle, au XVII^e siècle, comme dans (23), (24) et (25) et au XX^e siècle, comme dans (26) et (27).

- (23) *Moy, j'ay blessé quelqu'un, fis-je TOUTE estonnée.*
Molière. L'eschole des Femmes, II, 5.¹⁰¹
- (24) *Votre âme en m'écoutant, paraît TOUTE interdite.*
RAC. Esth. 410.¹⁰²
- (25) *C'est en quoi ma vengeance sera plus éclatante, en quoi je veux faire mieux voir la force de mon cœur, à la haïr, à la quitter, toute belle, toute pleine d'attraits, TOUTE aimable que je la trouve.*¹⁰³
- (26) *... Vérité TOUTE individuelle.*
PROUST Swann II, 84¹⁰⁴
- (27) *Il jouissait de l'indépendance véritable, qui est TOUTE intérieure.*
France. Ann. 154.¹⁰⁵

¹⁰⁰ Sven Andersson, Nouvelles Études sur la syntaxe et la sémantique du mot français TOUT, Paris, Lund, 1961, p. 30.

¹⁰¹ Jacques Damourette et Édouard Pichon, Des Mots à la pensée - Essai de grammaire de la langue française, Tome Septième, 1911-1940, p. 57.

¹⁰² Georges Le Bidois et Robert Le Bidois, Syntaxe du français moderne, Vol. 1, Paris, Picard, 1971, p. 249.

¹⁰³ Molière, Le Bourgeois gentilhomme, Paris, Librairie Larousse, 1965, p. 78.

¹⁰⁴ Georges Le Bidois et Robert Le Bidois, Syntaxe du français moderne, Vol. 1, Paris, Picard, 1971, p. 250.

¹⁰⁵ K.R. Sandfeld, Syntaxe du français contemporain, Vol. 1, Genève, Droz, 1965, p. 420.

On se serait donc attendu à ce qu'un auteur du XVI^e siècle, comme Montaigne ou du XVII^e siècle, comme Madame de Lafayette fasse de façon presque systématique l'accord devant un adjectif féminin commençant par une voyelle.

Deuxièmement, sachant que l'usage est de dire "TOUS étonnés", on aurait pu s'attendre à trouver certains cas d'accord au masculin, surtout chez les écrivains des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles.

Ainsi, dans les études sur l'accord de TOUT adverbe, nous avons trouvé TOUS devant un adjectif masculin pluriel commençant par une voyelle au XVI^e siècle, comme dans (28), et au XVII^e siècle, comme dans (29).

(28) *Ceux-cy, TOUS ignorans que ilz sont.*
RAB. Pant. V, 18¹⁰⁶

(29) M. de Saint Amant dans son Elegie à Phyllis:
Ces lieux de vos regards tous gays, TOUS embellis,
*Sembloient dire à nos yeux, nous avons vu Phyllis.*¹⁰⁷

Les grammairiens étudiés relèvent aussi plusieurs exemples d'accord de TOUT devant un adjectif masculin pluriel commençant par une consonne, comme dans (30), (31) et (32) pour le XVII^e siècle.

(30) *Nos pères, TOUS grossiers [qu'ils étaient], l'avoient [le goût]*
beaucoup meilleur.
MOL. Mis. 390¹⁰⁸

¹⁰⁶ Georges Le Bidois et Robert Le Bidois, Syntaxe du français moderne, Vol. 1, Paris, Picard, 1971, p. 249.

¹⁰⁷ La Mothe Le Vayer, Scipion Dupleix, Ménage, Bouhours, Conrart, Chapelain, Patru, Thomas, Corneille, Cassagne, Andry de Boisregard et l'Académie Française, Commentaires sur les Remarques de Vaugelas, Paris, Librairie E. Droz, 1936, p. 189.

¹⁰⁸ Georges Le Bidois et Robert Le Bidois, Syntaxe du français moderne, Vol. 1, Paris, Picard, 1971, p. 249.

- (31) *Faites, Dieux TOUS-puissants, que Philiste se change.*
Corneille. La Vefve, III, 1.¹⁰⁹
- (32) ADD. p. 458. universel.] AJOVTEZ:
Marot en ses Estreines:
Un jour Venus son Adonis suivoit
Parmi jardins, pleins d'épines & branches,
*Les piés TOUS nus & les bras sans manches.*¹¹⁰

Un éventail de textes plus large aurait probablement permis de trouver certains exemples de ce type. Il n'en demeure pas moins que notre échantillon nous montre que la force de la norme est très forte puisque l'ensemble des auteurs s'y conforment.

De plus, il se peut que l'on suive la norme pour empêcher une ambiguïté syntaxique. L'accord de TOUT devant un adjectif féminin pluriel entraîne une ambiguïté quant à la nature grammaticale de TOUT. Ainsi, en (33), TOUTES peut être considéré comme un pronom, "toutes sont étonnées" ou comme un adverbe, "elles sont complètement étonnées".

- (33) *Elles sont TOUTES étonnées.*

Par contre, l'absence d'accord, comme en (34), lève cette ambiguïté; TOUT en (34), est nécessairement un adverbe.

- (34) *Elles sont TOUT étonnées.*

¹⁰⁹ Jacques Damourette et Édouard Pichon, Des Mots à la pensée - Essai de grammaire de la langue française, Tome Septième, 1911-1940, p. 58.

¹¹⁰ La Mothe Le Vayer, Scipion Dupleix, Ménage, Bouhours, Conrart, Chapelain, Patru, Thomas, Corneille, Cassagne, Andry de Boisregard et l'Académie Française, Commentaires sur les Remarques de Vaugelas, Paris, Librairie E. Droz, 1936, p. 189.

Toutefois, l'accord de TOUT devant un adjectif féminin singulier n'entraîne pas d'ambiguïté entre TOUT pronom et TOUT adverbe. C'est ce qui pourrait expliquer les nombreux exemples d'accord de TOUT devant un adjectif féminin singulier commençant par une voyelle, comme en (23), (24), (25), (26) et (27).

Dans le chapitre suivant, nous verrons que le français du Québec se distingue nettement du français standard quant à l'emploi de TOUT.

Chapitre 5

TOUT en français du Québec: Un cas d'ambiguïté syntaxique

L'emploi de TOUT en français du Québec se distingue de plusieurs façons de l'emploi de TOUT en français standard.¹¹¹ Quatre aspects de l'emploi de TOUT en français du Québec retiendront notre attention: la neutralisation morphologique en français du Québec, la position, le référent de TOUT et la nature de TOUT. Pour cette étude, nous avons analysé l'accord de TOUT dans À toi, pour toujours, ta Marie-Lou, une pièce de théâtre de Michel Tremblay, un écrivain québécois.

5.1 La neutralisation morphologique en français du Québec

Dans cette section, nous allons montrer que le français du Québec se distingue du français standard par la neutralisation morphologique de TOUT.

5.1.1 En français standard

En français standard, TOUT se manifeste dans trois formes à l'oral: /tu/, /tus/ et /tut/.

Le pronom neutre singulier prend la forme /tu/, comme dans (1).

- (1) *TOUT (/tu/) l'embêtait.*

¹¹¹ Nous considérons que le français standard est le français défini par les grammairiens. Le français du Québec correspond au français parlé au Québec.

Le pronom féminin pluriel, comme l'adjectif féminin pluriel, se prononcent /tut/, comme dans (2) et (3).

(2) *TOUTES (/tut/) n'aiment pas faire le ménage.*

(3) *TOUTES (/tut/) les femmes n'aiment pas faire le ménage.¹¹²*

Le pronom masculin pluriel se prononce /tus/, comme dans (4) et (5).

(4) *Les invités sont TOUS (/tus/) arrivés en retard.¹¹³*

(5) *TOUS (/tus/) me montraient le poing, excepté le parricide.¹¹⁴*

L'adjectif masculin pluriel se prononce /tu/, comme dans (6).

(6) *J'ai acheté TOUS (/tu/) les livres de la collection.¹¹⁵*

L'adverbe TOUT, devant un adjectif commençant par une voyelle ou un h muet, se prononce /tut/, que l'adjectif soit masculin, comme en (7), ou féminin, comme en (8).

¹¹² Monique Lemieux, Marielle Saint-Amour et David Sankoff, "/TUT/ en français de Montréal: un cas de neutralisation morphologique", dans Henrietta J. Cedergren et Monique Lemieux (éds) Les Tendances dynamiques du français parlé à Montréal, Tome 2, Québec, Gouvernement du Québec, 1985, p. 7.

¹¹³ loc. cit.

¹¹⁴ Victor Hugo, Le Dernier Jour d'un condamné, Paris, Éditions Gallimard et Librairie Générale Française, 1970, p. 286.

¹¹⁵ Monique Lemieux, Marielle Saint-Amour et David Sankoff, "/TUT/ en français de Montréal: un cas de neutralisation morphologique", dans Henrietta J. Cedergren et Monique Lemieux (éds) Les Tendances dynamiques du français parlé à Montréal, Tome 2, Québec, Gouvernement du Québec, 1985, p. 7.

- (7) *Il est TOUT (/tut/) ému.
Ils sont TOUT (/tut/) émus.
Il est TOUȚ (/tut/) heureux.
Ils sont TOUT (/tut/) heureux.*

- (8) *Elle est TOUT (/tut/) émue.
Elles sont TOUT (/tut/) émues.
Elle est TOUT (/tut/) heureuse.
Elles sont TOUT (/tut/) heureuses.*

TOUT adverbe devant un adjectif masculin commençant par une consonne ou un h aspiré se prononce /tu/, comme dans (9).

- (9) *Il est TOUT (/tu/) triste.
Ils sont TOUT (/tu/) tristes.
Il est TOUT (/tu/) honteux.
Ils sont TOUT (/tu/) honteux.*

Enfin, TOUT, devant un adjectif féminin singulier ou pluriel commençant par une consonne ou un h aspiré, se prononce /tut/, comme dans (10).

- (10) *Elle est TOUTE (/tut/) triste.
Elles sont TOUTES (/tut/) tristes.
Elle est TOUTE (/tut/) honteuse.
Elles sont TOUTES (/tut/) honteuses.*

5.1.2 En français du Québec

Contrairement au français standard, le français du Québec connaît une neutralisation morphologique du morphème TOUT. La même forme, /tut/, s'emploie pour différentes catégories grammaticales: adjectif, comme en (11), adverbe, comme en (12) et pronom, comme en (13).

- (11) *Au lieu d'écrire TOUT /tut/ le mot, j'écrivais la première, le premier mot.*¹¹⁶
- (12) *Elle est TOUT /tut/ rouge.*
- (13) *Les films à l'affiche sont TOUS (/tut/) des navets.*¹¹⁷

Cette forme /tut/ est utilisée, que le mot auquel se rapporte l'indéfini soit singulier, comme en (12), ou pluriel, comme en (13), qu'il soit masculin, comme en (11) ou féminin comme en (12).

La prononciation /tut/ est donc la forme dominante en français du Québec, peu importe la catégorie grammaticale, le nombre ou le genre de TOUT.

La forme /tu/ ne se rencontre généralement que dans les locutions figées. Ainsi, /tut/ est rarement employé, en (14).

- (14) *Il est TOUT (/tu/) petit.
Il est TOUT (/tu/) seul.*

¹¹⁶ Monique Lemieux, "M'as /tut/ vous conter ça", dans Claire Lefebvre (éd.) La Syntaxe comparée du français standard et populaire: approches formelle et fonctionnelle, Tome 2, Québec, Gouvernement du Québec Office de la langue française, 1982, p. 57.

¹¹⁷ Carmen Fontaine, Monique Lemieux et David Sankoff, "Quantificateur et Marqueur de discours", dans David Sankoff (éd.) Diversity and Diachrony, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins Publishing Company, 1986, p. 381.

Il est TOUT (/tu/) nu.

Le fait que TOUT soit suivi d'une consonne en (14) est certainement un facteur qui influence l'emploi de la forme /tu/.

Cette neutralisation morphologique des formes du mot TOUT est souvent reflétée dans la graphie. En français standard, comme en français du Québec, TOUT se prononce /tu/ devant une voyelle; en français du Québec, on pourrait donc s'attendre à trouver la graphie TOUT devant une voyelle, au masculin et au féminin, comme dans (15).

(15) *TOUT étonné*
TOUT étonnée

Mais comme TOUT se prononce /tu/ devant une consonne en français standard, plusieurs auteurs ajoutent un "e" final au mot TOUT, au masculin et au féminin, pour rendre compte de la prononciation /tu/, comme dans (16).

(16) *TOUTE fatigué*
TOUTE fatiguée

La règle de neutralisation morphologique, reflétée dans la graphie, ne correspond donc pas à la règle d'accord de TOUT.

Nous avons étudié l'accord de TOUT, comme pronom, adjectif et adverbe chez Michel Tremblay. Le texte de Michel Tremblay, À toi, pour toujours, ta Marie-Lou, est une pièce de théâtre écrite en français populaire de Montréal. Même si Tremblay essaie de reproduire le français populaire de Montréal, nous remarquons qu'il y a un écart entre la graphie et l'oral.

Chez Tremblay, lorsque le pronom est neutre ou que l'adjectif se rapporte à un mot masculin, TOUT est orthographié de deux façons différentes: selon la règle

d'accord établie par les grammairiens ou selon l'oral. Dans le premier cas, selon la norme, TOUT, s'il est pronom, s'accorde avec son antécédent, ou, s'il est adjectif, s'accorde avec le substantif. Ainsi, en (17), (18), (19) et (20), TOUT s'accorde avec un mot masculin et ne prend pas de "e" final, qu'il soit suivi par une consonne ou par une voyelle.

(17) *Ben oui, j'm'en rappelle de TOUT ça.*¹¹⁸

(18) *TOUT a changé ...*¹¹⁹

(19) *J'ai beau TOUT essayer pour nous en sortir.*¹²⁰

(20) *TOUT le monde était là ...*¹²¹

En (21), TOUT pronom s'accorde avec l'antécédent féminin pluriel.

(21) *T'aimerais ça que je casse toute dans maison, une fois pour TOUTES, hein?*¹²²

Toutefois, Tremblay essaie aussi de reproduire le français parlé au Québec. C'est pourquoi il ajoute parfois un "e" final lorsque TOUT adjectif ou pronom masculin se trouve devant un mot qui commence par une consonne ou une pause, comme en (22), (23) et (24).

(22) *TOUTE vient grand ...*¹²³

¹¹⁸ Michel Tremblay, *À toi, pour toujours, ta Marie-Lou*, Ottawa, Les Éditions Leméac Inc, 1971, p. 70.

¹¹⁹ *Ibid.*, p. 38.

¹²⁰ *Ibid.*, p. 59.

¹²¹ *Ibid.*, p. 49.

¹²² *Ibid.*, p. 76.

¹²³ *Ibid.*, p. 78.

- (23) *Pis j'ai réussi à me débarrasser de TOUTE mon passé,
pour un temps ...*¹²⁴
- (24) *Oublie TOUTE, pis recommence TOUTE comme si rien s'était
passé!*¹²⁵

L'exemple (25) se distingue des exemples précédents.

- (25) *C'est ben sûr que c'est pas vrai que j'ai TOUTE oublié!*¹²⁶

On doit se demander pourquoi en (25), TOUTE pronom prend un "e" final. En (25), TOUTE pronom a un antécédent neutre et ne devrait pas, selon la norme, prendre un "e" final. De plus, comme le mot qui le suit ne commence pas par une consonne, il n'est pas nécessaire d'ajouter un "e" final pour reproduire la prononciation /tut/ de l'oral. Il est possible qu'ici, Tremblay ajoute un "e" final pour reproduire le relâchement de la voyelle /ü/ en français du Québec. On sait qu'en français du Québec, les voyelles hautes /i/, /ü/ et /u/ se relâchent lorsqu'elles se trouvent dans une syllabe fermée, c'est-à-dire dans une syllabe qui se termine par une consonne. En (25), l'ajout du "e" final permet de reproduire ce son: /tütüblie/. Il est aussi probable que l'accent d'insistance sur le pronom TOUTE joue un rôle à l'ajout du "e" final. Le "e" final reproduirait la prononciation /tut/, ce qui mettrait l'accent sur le pronom. Il est également probable que l'ajout du "e" final soit une faute de frappe.

L'accord de TOUT pronom et de TOUT adjectif se fait donc de façon similaire : selon la norme ou selon l'usage oral. L'accord de TOUT adverbe est un peu différent. Lorsque TOUT adverbe se trouve devant un adjectif masculin, sa graphie correspond à l'oral. Tremblay écrit TOUT devant un adjectif masculin qui commence par une

124 *Ibid.*, p. 91.

125 *loc. cit.*

126 *Ibid.*, p. 70.

voyelle, comme en (26), et TOUTE devant un adjectif masculin qui commence par une consonne, comme en (27).

(26) *Tu restes TOUT écartillé.*¹²⁷

(27) *On dirait que c'est comme un grand ruban gris arrière de moé ...
TOUTE pareil ...*¹²⁸

Par contre, lorsque TOUT adverbe se trouve devant un adjectif féminin, il y a accord. TOUT adverbe, devant un adjectif qui commence par une consonne, suit la règle d'accord telle que définie dans les grammaires et s'accorde en genre et en nombre avec le substantif, comme en (28).

(28) *Quatre grandes yeules TOUTES grandes*¹²⁹ *ouvertes.*¹³⁰

De plus, contrairement à la règle d'accord de TOUT adverbe établie par les grammairiens, Tremblay fait aussi l'accord de TOUT adverbe devant un adjectif féminin commençant par une voyelle, comme en (29).

(29) *Aussitôt que vous avez un p'tit mal de cœur vous v'nez TOUTES
énarvées pis vous vous imaginez que vous êtes enceintes ...*¹³¹

L'exemple (29) est un vrai cas d'accord parce que ce n'est pas juste un cas où la graphie correspond à l'oral. Le /t/ s'entendrait à l'oral même si le "e" final n'était pas ajouté. Nous remarquons d'ailleurs que Tremblay ne se contente pas d'ajouter un "e" final mais fait l'accord au pluriel.

127 *Ibid.*, p. 41.

128 *Ibid.*, p. 40.

129 L'exemple (28) est semblable à l'exemple (8), section (4.2). Dans cet exemple, l'adverbe "grandes" s'accorde avec un adjectif féminin pluriel commençant par une voyelle "ouvertes".

130 *Ibid.*, p. 64.

131 *Ibid.*, p. 53.

5.2 La position de TOUT

Dans cette section, nous allons étudier la position de TOUT lorsque le verbe est composé, en examinant d'abord le comportement syntaxique de TOUT en français standard, puis celui de TOUT en français du Québec. Deux aspects retiendront notre attention: TOUT lié à un syntagme nominal en position sujet et TOUT lié à un syntagme nominal en position objet.

5.2.1 En français standard

Premièrement, en français standard, l'indéfini TOUT, lié à la position sujet, peut être placé devant le substantif, comme dans (30), après l'auxiliaire, comme dans (31), ou selon Kayne, cité par Daoust-Blais et Lemieux-Niéger,¹³² après le participe passé, comme dans (32).

(30) *TOUS les garçons sont partis à la guerre.*¹³³

(31) *Les garçons sont TOUS partis à la guerre.*¹³⁴

(32) *Les garçons sont partis TOUS à la guerre.*¹³⁵

¹³² Denise Daoust-Blais et Monique Lemieux-Niéger, "/tU/ en français du Québec", dans Henrietta Cedergren, Alain Guillet, Michel Prairie, Paul Pupier, Marie-Marthe Roy et Henri Wittmann (éds) *Cahier de Linguistique*, N° 9, 1973, p. 73.

¹³³ *loc. cit.*

¹³⁴ *loc. cit.*

¹³⁵ *loc. cit.*

Lorsque le verbe est composé, la position finale est exclue pour TOUT en français standard, comme dans (33).

(33) **Les garçons sont partis à la guerre TOUS.*

Deuxièmement, en français standard, lorsque TOUT est lié à la position objet comme dans (34), il ne peut pas apparaître entre l'auxiliaire et le participe passé, contrairement au TOUT lié à la position sujet. Comparez (31) et (35).

(34) *Il a mangé TOUS les gâteaux.*

(35) **Il a TOUS mangé les gâteaux.*

TOUT lié à une position objet ne peut jamais apparaître entre l'auxiliaire et le participe passé, sauf si l'objet est pronominalisé, comme dans (36).

(36) *Il les a TOUS mangés.*

5.2.2 En français du Québec

En français du Québec, comme en français standard, lorsque TOUT est lié à la position sujet comme dans (37),

(37) *TOUS les garçons ont été transportés à l'hôpital,*

il peut être placé à droite de l'un des deux auxiliaires dans les verbes composés, comme dans (38).

(38) *Les garçons ont (TOUS) été (TOUS) transportés à l'hôpital.¹³⁶*

¹³⁶ *Ibid.*, p. 82.

La place de TOUT peut varier s'il y a deux auxiliaires, mais il sera toujours placé à droite de l'un des deux, comme dans la phrase précédente.

En français du Québec comme en français standard, la position finale semble généralement exclue pour /tut/, comme dans (39), à moins qu'un complément le suive, comme en (40).

(39) **Mes amis sont venus TOUS.*¹³⁷

(40) *Mes amis sont venus TOUS hier.*¹³⁸

Dans les exemples de (37) à (40), le français du Québec suit les mêmes règles de base que le français standard.

En français du Québec, comme en français standard, TOUT, lié à la position objet, comme dans (41), peut apparaître entre l'auxiliaire et le participe passé lorsqu'il y a pronominalisation de l'objet, comme dans (42).

(41) *Il a mangé TOUS les gâteaux.*

(42) *Il les a TOUS mangés.*

Toutefois, en français du Québec, contrairement au français standard, TOUT peut apparaître entre l'auxiliaire et le participe passé lorsqu'il est lié à un syntagme nominal objet, même s'il n'y a pas de pronominalisation de l'objet, comme dans (43).

(43) *Il a TOUS mangé les gâteaux.*

137 loc. cit.

138 loc. cit.

De plus, en français du Québec comme en français standard, si l'objet est pronominalisé, TOUT peut se trouver en position finale, comme dans (44) et (45).

(44) *Mon enfant les mange TOUS.*¹³⁹

(45) *Mon enfant les a mangés TOUS.*¹⁴⁰

Le français du Québec se caractérise donc par une plus grande liberté dans la position de TOUT: TOUT, lié à une position objet, peut apparaître entre l'auxiliaire et le participe passé même si l'objet n'est pas pronominalisé, et en position finale si l'objet est pronominalisé.

5.3 Le référent de TOUT

En français du Québec, comme en français standard, TOUT peut renvoyer à un objet pluriel, comme dans (46), ou à un objet pluriel, comme dans (47).

(46) *Ils sont TOUS partis.*

(47) *On les a TOUS démolis.*¹⁴¹

En français du Québec, contrairement au français standard, TOUT peut aussi renvoyer à un objet singulier, comme dans (48), et à un objet singulier, comme dans (49).

(48) *Il est TOUT parti.*

¹³⁹ Ibid., p. 94.

¹⁴⁰ Ibid., p. 94.

¹⁴¹ Monique Lemerle, 'M'en est venu conter ça', dans Claire Lefebvre (éd.) La Syntaxe comparée du français standard et québécois: aspects des formes et fonctionnelles, Tome 2, Québec, Éditions du Québec/Office de la langue française, 1982, p. 61.

(49) *Il a TOUT vu le groupe.*¹⁴²

5.4 TOUT: Adverbe / Pronom

Nous allons voir dans cette section que les trois aspects qui distinguent le français du Québec du français standard (neutralisation morphologique, position et référent singulier) contribuent à créer une ambiguïté entre TOUT pronom et TOUT adverbe.

Comme nous l'avons déjà mentionné dans le chapitre 3, section 3.1, en français standard, certains contextes présentent une ambiguïté entre TOUT pronom et TOUT adverbe. En (50), il y a une ambiguïté parce que TOUTES peut avoir deux interprétations. Dans la première interprétation, TOUTES est traité comme un pronom avec le sens de "chacune des femmes est fatiguée". Dans la deuxième interprétation, TOUTES est traité comme un adverbe avec le sens de "les femmes sont complètement fatiguées".

(50) *Les femmes sont TOUTES fatiguées.*

Cette ambiguïté n'existe que pour le féminin pluriel. Si on met la phrase (50) au singulier, TOUTE est nécessairement un adverbe, comme dans (51).

(51) *La femme est TOUTE fatiguée.*

¹⁴² Monique Lemieux, Marielle Saint-Amour et David Sankoff, "/TUT/ en français de Montréal: un cas de neutralisation morphologique", dans Henrietta J. Cedergren et Monique Lemieux (éds) Les Tendances dynamiques du français parlé à Montréal, Tome 2, Québec, Gouvernement du Québec, 1985, p. 51.

De plus, si on met la phrase (49) au masculin, il y aura, en français standard, une différence orthographique et phonétique entre l'adverbe TOUT (/tu/) et le pronom TOUS (/tus/), comme le montrent (52) et (53).

(52) *Les hommes sont TOUT (/tu/) fatigués.*

(53) *Les hommes sont TOUS (/tus/) fatigués.*

En français du Québec, le fait que TOUT ne présente pas d'alternance morphologique et que, de façon générale, seule la forme /tu/ soit utilisée, favorise l'ambiguïté entre TOUT pronom et TOUT adverbe.

En (54), (55) et (56), TOUT peut être compris comme un adverbe avec le sens de "on était tout à fait crampés", de "on s'était complètement recouchés" et de "ils ont complètement fait éclater les vitres". Mais, comme le français du Québec ne distingue pas phonétiquement l'adverbe /tu/ du pronom /tus/, TOUT peut aussi être compris comme un pronom en (54), (55) et (56), avec le sens de "tout le monde était crampé", de "tout le monde s'était recouché" et de "tout le monde a fait éclater les vitres".

(54) *Moi puis les filles, on était /tu/ crampés.*¹⁴³

(55) *On s'était /tu/ recouchés.*¹⁴⁴

(56) *Ils ont /tu/ péte les vitres.*¹⁴⁵

De plus, le fait que TOUT peut renvoyer à un syntagme singulier, sujet ou objet, crée une ambiguïté entre TOUT pronom et TOUT adverbe.

143 Monique Lemieux, "M'as /tu/ vous conter ça", dans Claire Lefebvre (éd.) La Syntaxe comparée du français standard et populaire: approches formelle et fonctionnelle, Tome 2, Québec, Gouvernement du Québec Office de la langue française, 1982, p. 61.

144 loc. cit.

145 Ibid., p. 62.

Dans la phrase (57),

(57) *il était /tuʃ/ grafigné à l'entour des yeux,*¹⁴⁶

où TOUT est lié à un sujet singulier, nous ne savons pas si /tuʃ/ est un pronom, qui veut dire, "il était grafigné à l'entour de chacun de ses yeux" ou un adverbe, qui signifie "il était tout à fait grafigné à l'entour des yeux".

De même, dans la phrase (58) du français du Québec,

(58) *j'ai /tuʃ/ dégelé mon frigidaire,*¹⁴⁷

/tuʃ/ fait référence à l'objet, "le frigidaire". Nous ne savons pas si /tuʃ/ est un adverbe avec le sens de "j'ai dégelé mon frigidaire tout à fait" ou s'il est un pronom, avec le sens de "j'ai dégelé toutes les choses qui étaient dans le frigidaire". En fait, dans la phrase (59), "j'ai /tuʃ/ dégelé mon frigidaire", un autre facteur, outre la neutralisation morphologique et le référent singulier, ajoute à l'ambiguïté. Dans cette phrase, TOUT lié à la position objet, contrairement au français standard, peut apparaître entre l'auxiliaire et le participe passé sans que l'objet soit pronominalisé.

Nous observons que l'ambiguïté syntaxique est telle qu'il faut faire une substitution pour retrouver le sens. On peut remplacer TOUT par CHACUN, si l'on pense qu'il est pronom. Mais si l'on pense que TOUT est adverbe, il faudra le remplacer par un autre adverbe.

¹⁴⁶ *Ibid.*, p. 61.

¹⁴⁷ Monique Lemieux, Marielle Saint-Amour et David Sankoff, "/TUT/ en français de Montréal: un cas de neutralisation morphologique", dans Henrietta J. Cedergren et Monique Lemieux (éds) *Les Tendances dynamiques du français parlé à Montréal*, Tome 2, Québec, Gouvernement du Québec, 1985, p. 55.

5.5 Conclusion de l'usage

En somme, l'usage de TOUT dans les textes étudiés du XVI^e siècle au XX^e siècle suit généralement la norme établie par l'Académie Française. L'adverbe TOUT est invariable devant un adjectif féminin commençant par une voyelle, et devant un adjectif masculin.

Dans les textes d'écrivains français étudiés, nous n'avons trouvé qu'un cas, au XVII^e siècle, où la règle d'accord est violée. Dans cet exemple, TOUT s'accorde devant un adjectif féminin singulier commençant par une voyelle. Nous remarquons que cet accord date de l'ancien français où nous avons également trouvé ce genre d'exemples. En fait, l'examen de l'évolution de l'accord de TOUT adverbe montre que, de l'ancien français jusqu'au français moderne, on trouve des exemples d'accord de TOUT adverbe devant un adjectif féminin commençant par une voyelle ("TOUTE entière"). Par contre, depuis le français classique, l'accord de TOUT devant un adjectif masculin pluriel est devenu rare.

Nous avons aussi examiné comment l'emploi de TOUT en français du Québec se distingue de celui du français standard. En français du Québec, il existe une neutralisation morphologique: la forme /tut/ est employée au féminin comme au masculin. Nous avons examiné l'accord de TOUT chez Tremblay. Il n'est pas alors surprenant de trouver TOUTE devant un adjectif masculin commençant par une consonne, "TOUTE pareil", ni TOUTES devant un adjectif féminin pluriel commençant par une consonne, "TOUTES grandes". Toutefois, nous avons trouvé l'accord de TOUT devant un adjectif féminin pluriel commençant par une voyelle, "TOUTES énarvées". Cet exemple est un vrai cas d'accord de TOUT où la règle qui stipule l'invariabilité de TOUT devant un adjectif féminin commençant par une voyelle est violée.

En français du Québec, contrairement au français standard, la position de TOUT est plus libre. TOUT, lié à l'objet, peut apparaître entre l'auxiliaire et le participe passé même s'il n'y a pas de pronominalisation de l'objet. De plus, TOUT peut renvoyer à un sujet singulier ou à un objet singulier. Ces trois différences qui distinguent le français du Québec du français standard, neutralisation morphologique, position et référent singulier contribuent à créer une ambiguïté syntaxique entre TOUT pronom et TOUT adverbe.

PARTIE II

LE SENS DE TOUT

Chapitre 6

Deux indéfinis qui expriment la totalité: TOUT et CHACUN / CHAQUE

Dans la deuxième partie de la thèse, nous allons faire l'étude comparative de TOUT et CHACUN/CHAQUE, deux indéfinis qui peuvent parfois être interchangeables. Nous commencerons par présenter leur emploi dans différentes catégories grammaticales, dans le chapitre (6). Dans les chapitres (7), (8), et (9), nous nous intéresserons de façon plus particulière à la substitution de CHACUN/CHAQUE à TOUT. Nous étudierons l'emploi de l'adjectif TOUT avec un déterminant, au singulier et au pluriel, et l'emploi de l'adjectif CHAQUE. Puis nous examinerons l'emploi de l'adjectif TOUT générique et celui de l'adjectif CHAQUE et finalement, l'emploi des pronoms TOUT et CHACUN.

Les deux indéfinis, TOUT et CHACUN/CHAQUE, expriment la totalité, mais TOUT insiste sur le général, tandis que CHACUN/CHAQUE met l'accent sur le particulier. TOUT est donc plus collectif et CHACUN/CHAQUE, plus distributif.

Selon Wartburg et Zumthor, cité par Pearce,

TOUT et CHAQUE servent tous deux à désigner l'espèce à laquelle appartient l'objet mentionné; mais tandis que CHAQUE met l'accent sur l'individualité de chacun des membres de l'espèce, TOUT insiste sur la notion de collectivité des individus au sein de celle-ci; CHAQUE attire l'attention davantage sur le particulier, TOUT davantage sur le général.¹⁴⁸

Nous verrons que plusieurs aspects de la substitution de CHACUN/CHAQUE à TOUT peuvent être expliqués par le caractère plutôt distributif de CHACUN/CHAQUE et par le caractère plutôt collectif de TOUT. Sans nier que TOUT peut aussi avoir un caractère distributif, et que CHACUN/CHAQUE peuvent aussi avoir un caractère

¹⁴⁸ Elizabeth Pearce, "Quantifiers in French: TOUS, TOUT, CHAQUE, CHACUN", dans Working Papers in Linguistics, Vol. 2, Melbourne, University of Melbourne, 1976, p. 6.

collectif, nous nous attacherons dans cette étude à voir comment le fait que TOUT attire davantage l'attention sur le collectif et CHACUN/CHAQUE sur le particulier permet d'expliquer la possibilité ou l'impossibilité de certaines substitutions.

6.1 TOUT

Selon Greimas, la valeur collective de TOUT implique la notion de totalité et s'oppose donc à la notion de partie. Il y a clairement une différence de sens entre les exemples (1), qui met l'accent sur la grandeur entière et (2), qui met l'accent sur la partie.¹⁴⁹

(1) *TOUT (le gâteau)*¹⁵⁰ = "le gâteau entier"

(2) *du (gâteau)*¹⁵¹ = "une partie du gâteau"

Le mot indéfini TOUT est employé avec un sens collectif dans quatre catégories grammaticales: adverbe (6.1.1), adjectif (6.1.2), pronom (6.1.3) et nom (6.1.4).

6.1.1 Adverbe

L'adverbe TOUT veut dire "tout à fait", "complètement", "entièrement" ou "totalemment". Les exemples suivants montrent son emploi de l'ancien français au français moderne.

¹⁴⁹ A.J. Greimas, "Comment définir les indéfinis? (Essai de description sémantique)", dans Michel Arrivé et J.C. Chevalier (éds) *La Grammaire*, Paris, Klincksieck, 1970, p. 230.

¹⁵⁰ *loc. cit.*

¹⁵¹ *loc. cit.*

- (3) Ancien français:
Il estoit TOUZ armez fors de son hiaume.
 Mort Artu, 99, 5¹⁵²
 = "Il était tout à fait armé"
- (4) Moyen français:
*Ses armes despecées, TOUT couvert de sang et de playes.*¹⁵³
 = "totalement couvert de sang"
- (5) Français classique:
*S'approcha de cette Princesse et luy dit TOUT bas que c'estoit sans doute Mme de Chartres.*¹⁵⁴
 = "S'approcha de cette Princesse et lui dit tout à fait bas"
- (6) Français moderne:
- a. *Il est TOUT énergie.*¹⁵⁵
 = "Il est complètement énergie"
 - b. *(Ses yeux) étaient extrêmement doux et TOUT naïfs.*
 LOTI Pêch. d'Isl. 5¹⁵⁶
 = "Ses yeux étaient extrêmement doux et tout à fait naïfs"
 - c. *TOUT simplement.*
 = "tout à fait simplement"

152 Gérard Moignet, Grammaire de l'ancien français Morphologie - Syntaxe, Paris, Éditions Klincksieck, 1976, p. 268.

153 Michel de Montaigne, Les Essais - Livre Premier, Paris, Librairie des Bibliophiles, 1965, p. 8.

154 Madame de Lafayette, (1678) La Princesse de Clèves, dans Romanciers du XVII^e siècle, Paris, La Pléiade, 1962, p. 1115.

155 Joseph Hanse, Nouveau Dictionnaire des difficultés du français moderne, Paris, Duculot, 1987, p. 951.

156 Georges Le Bidois et Robert Le Bidois, Syntaxe du français moderne, Vol. 1, Paris, Picard, 1971, p. 251.

6.1.2 Adjectif

On distingue généralement deux emplois de l'adjectif TOUT: un emploi collectif et un emploi générique.

6.1.2.1 Collectif

TOUT peut être employé avec un déterminant singulier ou pluriel. Avec un déterminant pluriel, TOUT veut dire "l'ensemble", comme le montrent les exemples de (7) à (10), de l'ancien français au français moderne.

- (7) Ancien français:
TOTES les genz le conuissoient.
 Erec, 787.¹⁵⁷
 = "Tous les gens le connaissaient" ou "L'ensemble des gens le connaissait"
- (8) Moyen français:
 ... *entre TOUS les grantz seigneurs e herrautz e discours ...*
 FFW, p. 11¹⁵⁸
 = "entre tous les grands seigneurs et hérauts et discours" ou "entre l'ensemble des grands seigneurs et hérauts et discours"

¹⁵⁷ Gérard Moignet, *Grammaire de l'ancien français Morphologie - Syntaxe*, Paris, Éditions Klincksieck, p. 122.

¹⁵⁸ Christiane Marchello-Nizia, *Histoire de la langue française aux XIV^e et XV^e siècles*, Paris, Bordas, 1979, p. 151.

(9) Français classique:
*TOUS les gens sincères m'ont avoué.*¹⁵⁹
 = "L'ensemble des gens sincères m'ont avoué"

(10) Français moderne:
*Il a déclassé TOUS mes papiers.*¹⁶⁰
 = "Il a déclassé l'ensemble de mes papiers"

TOUT employé avec un déterminant singulier, a un sens légèrement différent et équivaut à l'adjectif "entier", comme dans les exemples (11) à (14), de l'ancien français au français moderne.

(11) Ancien français:
Quant ge ai delez moi ma fille, TOT le mont ne prise une bille.
 Erec, 541.¹⁶¹
 = "Quand j'ai à côté de moi ma fille, je ne prise pas une bille tout le monde"

(12) Moyen français:
TOUTE celle male mescheance.
 QI, p. 35¹⁶²
 = "tout ce mauvais malheur" ou "ce mauvais malheur entier"

(13) Français classique:
*Elle en avoit pris TOUTE la politesse.*¹⁶³
 = "Elle en avait pris la politesse entière"

¹⁵⁹ Voltaire, (1759) *Candide ou l'Optimisme*, Paris, Nizet, 1979, p. 216.

¹⁶⁰ Joëlle Gardes-Tamine, *La Grammaire. Syntaxe*, Paris, Armand Colin, 1988, p. 140.

¹⁶¹ Gérard Moignet, *Grammaire de l'ancien français Morphologie - Syntaxe*, Paris, Éditions Klincksieck, 1976, p. 122.

¹⁶² Christiane Marchello-Nizia, *Histoire de la langue française aux XIV^e et XV^e siècles*, Paris, Bordas, 1979, p. 307.

¹⁶³ Madame de Lafayette, (1678) *La Princesse de Clèves*, dans *Romanciers du XVII^e siècle*, Paris, La Pléiade, 1962, p. 1108.

- (14) Français moderne:
TOUTE cette femme est bonne.
 = "Cette femme entière est bonne"

TOUT peut aussi vouloir dire "entier" devant un nom propre singulier, de l'ancien français au français moderne.

- (15) Ancien français:
TUTE Espagne tendrat.
 (Roland, 224)¹⁶⁴
 = "Il tiendra toute l'Espagne" ou "Il tiendra l'Espagne entière"
- (16) Français classique:
TOUT Paris pour Chimène a les yeux de Rodrigue.
 BOIL. Sat. 9^e¹⁶⁵
 = "Paris entier pour Chimène a les yeux de Rodrigue"
- (17) Français moderne:
TOUT Paris me fascine.
 = "Paris entier me fascine"

6.1.2.2 Générique

De l'ancien français au français moderne, TOUT peut avoir un sens générique lorsqu'il se trouve devant un substantif singulier ou pluriel, qui n'est pas précédé d'un déterminant. Dans ce cas, TOUT a le sens de "n'importe quel" ou "toute espèce de".

¹⁶⁴ Philippe Ménard, *Manuel du français du moyen âge 1. Syntaxe de l'ancien français*, Bordeaux, Sobodi, 1976, p. 50.

¹⁶⁵ Georges Le Bidois et Robert Le Bidois, *Syntaxe du français moderne*, Vol. 1, Paris, Picard, 1971, p. 243.

(18) Ancien français:

- a. *Seit ki l'ociet, TUTE pais puis avriumes.*
 Rol., 391¹⁶⁶
 = "Soit qu'il y ait quelqu'un qui le tue, alors nous aurions toute paix"
- b. *TUTES choses unt lour seson .*
 Proverbes, 2395¹⁶⁷
 = "Toutes les choses ont leur temps"
- c. *Deus TUT mal te tramete!*
 Roland, 1608¹⁶⁸
 = "Que Dieu t'envoie tous les maux!"

(19) Moyen français:

- a. *... car TOUT bon retoricien doit parler et dire ce qu'il veult moustrer ...*
 Art de Dictier, 267, cité par G & G, p.86¹⁶⁹
 = "Car n'importe quel bon rhétoricien doit parler et dire ce qu'il veut montrer"
- b. *TOUS refuges me defaillent.*
 (QI, p. 21)¹⁷⁰
 = "N'importent quels refuges me défont"

¹⁶⁶ Gérard Moignet, Grammaire de l'ancien français Morphologie - Syntaxe, Paris, Éditions Klincksieck, 1976, p. 122.

¹⁶⁷ Philippe Ménard, Manuel du français du moyen âge I. Syntaxe de l'ancien français, Bordeaux, Sobodi, 1976, p. 50.

¹⁶⁸ loc. cit.

¹⁶⁹ Christiane Marchello-Nizia, Histoire de la langue française aux XIV^e et XV^e siècles, Paris, Bordas, 1979, p. 151.

¹⁷⁰ loc. cit.

21) **Exercice précédent**

- **Formule qui a été**
 Chacune des 7 pages a été imprimée sur une
 feuille blanche de 10 cm x 15 cm
 • Formule qui a été dans laquelle quel pays a été inscrit
 dans les pages
- **Une année a été imprimée**
 dans les pages de 1 à 7
 • Une page imprimée a été également sous forme de
 formulaire

22) **Exercice précédent**

- **Les pages de 1 à 7 ont été imprimées de 1 à 7**
 imprimées
 dans les pages de 1 à 7
 • Les pages de 1 à 7 ont été imprimées de 1 à 7
 dans les pages de 1 à 7
- **Les pages de 1 à 7 ont été imprimées de 1 à 7**
 imprimées dans les pages de 1 à 7
 dans les pages de 1 à 7
 • Les pages de 1 à 7 ont été imprimées de 1 à 7

© 1999 **Éditions de la Sorbonne** - 11100 Paris - France - Téléphone : 01 42 97 52 00 - Fax : 01 42 97 52 01
 Toute réimpression ou diffusion sans autorisation écrite de la Sorbonne est formellement interdite.
 Toute réimpression ou diffusion sans autorisation écrite de la Sorbonne est formellement interdite.
 Toute réimpression ou diffusion sans autorisation écrite de la Sorbonne est formellement interdite.

6.1.3 Pronom

De l'ancien français au français moderne, le pronom TOUT sert à désigner l'ensemble des choses ou des personnes. Nous remarquons que l'antécédent de TOUT neutre peut être un inanimé ou un animé.

(22) Ancien français:

- a. *Deus le commande qui TOT a a jugier.*
Char. Nim., 444¹⁷⁴
= "Dieu le commande, lui qui doit tout juger" ou "Dieu le commande, lui qui doit juger l'ensemble"
- b. *TUIT s'antrevient a eslais.*
Erec, 1104¹⁷⁵
= "Ils s'affrontent tous avec fougue" ou "Ils affrontent tout le monde avec fougue"

(23) Moyen français:

- a. *... car riens ne te lairoit de nul avoir que tu ayes,
ançois te feroit TOUT tollir et oster, ...*
Bérinus, I, § 172¹⁷⁶
= "car il ne te laisserait rien avoir que tu n'aies déjà, plutôt il te ferait tout enlever et ôter" ou "car il ne te laisserait rien avoir que tu n'aies déjà, plutôt il te ferait enlever et ôter l'ensemble"

¹⁷⁴ Gérard Moysset, *Grammaire de l'ancien français Morphologie - Syntaxe*, Paris, Éditions Klincksieck, 1976, p. 175.

¹⁷⁵ *loc. cit.*

¹⁷⁶ Christiane Marchello-Nizia, *Histoire de la langue française aux XIV^e et XV^e siècles*, Paris, Bordas, 1979, p. 152.

- b. *Il logeroit pareil et semblable en TOUS.*¹⁷⁷
= "Il logerait pareil et semblable à tout le monde" ou "Il logerait pareil et semblable à l'ensemble des gens"
- (24) Français classique:
- a. *TOUT cédaient au charme secret de ses entretiens.*
Bossuet¹⁷⁸
= "Toutes les choses cédaient au charme secret de ses entretiens"
- b. *Pour vous, TOUT s'empresse, TOUT vous aime et vous rit.*
Balz., Lys 65¹⁷⁹
= "Pour vous, toutes les personnes s'empressent, toutes les personnes vous aiment et vous rient"
- c. *Nous sortismes TOUS très mal contents.*¹⁸⁰
= "Chacun d'entre nous est sorti très mal content"
- (25) Français moderne:
- a. *TOUT avait fui, même les médecins.*
CHAT., Mém., IV, I, 15¹⁸¹
= "Tout le monde avait fui" ou "l'ensemble des gens avait fui"

¹⁷⁷ Michel de Montaigne, *Les Essais - Livre Premier*, Paris, Librairie des Bibliophiles, 1965, p. 62.

¹⁷⁸ Sven Andersson, *Études sur la syntaxe et la sémantique du mot français TOUT*, Paris, Lund, 1954, p. 204.

¹⁷⁹ *loc. cit.*

¹⁸⁰ Madame de Lafayette, (1678) *La Princesse de Clèves*, dans *Romanciers du XVII^e siècle*, Paris, La Pléiade, 1962, p. 1159.

¹⁸¹ Maurice Grevisse, *Le Bon Usage*, Paris, Duculot, 1986, p. 1156.

- b. *TOUT* tournait autour d'eux, les lampes, les meubles, les lambris, et le parquet.
FLAUB., *Mme Bov.* I, 8¹⁸²
= "L'ensemble tournait"
- c. *TOUS*, les hommes et les femmes ... -Les hommes et les femmes, *TOUS* ... ¹⁸³
= "l'ensemble des gens"

6.1.4 Nom

Le nom LE TOUT veut dire "la seule chose qui ait de l'importance", "le point capital" ou "l'essentiel", comme dans les exemples suivants.

- (26) Moyen français:
LE TOUT est plus que la partie.
Mont. I, 512¹⁸⁴
= "la somme des parties"
- (27) Français classique:
*LE TOUT dans des plats d'une espèce*¹⁸⁵
= "l'ensemble dans des plats"

182 *Ibid.*, p. 1157.

183 *loc. cit.*

184 Sven Andersson, *Études sur la syntaxe et la sémantique du mot français TOUT*, Paris, Lund, 1954, p. 231.

185 Voltaire, (1759) *Candide ou l'Optimisme*, Paris, Nizet, 1979, p. 182.

- (28) Français moderne:
LE TOUT est qu'il soit joli.
 Courtel. Philos. 123.¹⁸⁶
 = "L'essentiel est qu'il soit joli"

Comme n'importe quel nom, LE TOUT peut être mis au pluriel, comme dans (29):

- (29) *Plusieurs TOUTS distincts*¹⁸⁷

D'après Andersson, LE TOUT dans le sens de "ensemble" ou "unité", peut prendre un déterminant quelconque, comme dans (30).

- (30) *Les gens du monde, faute d'études et de talent exercé, sont rarement capables de former un TOUT tel que le théâtre l'exige.*
 Duclos¹⁸⁸

6.2 CHAQUE / CHACUN

Contrairement au mot TOUT, CHAQUE/CHACUN ne s'emploient que dans deux catégories grammaticales: adjectif (CHAQUE) comme dans (31), ou pronom (CHACUN) comme dans (32).

- (31) *CHAQUE passion parle un différent langage.*
 BOIL. A. Poét. III, 132.¹⁸⁹

¹⁸⁶ K.R. Sandfeld, *Syntaxe du français contemporain*, Vol. 1, Genève, Droz, 1965, p. 415.

¹⁸⁷ Sven Andersson, *Études sur la syntaxe et la sémantique du mot français TOUT*, Paris, Lund, 1954, p. 236.

¹⁸⁸ *loc. cit.*

¹⁸⁹ Georges et Robert Le Bidois, *Syntaxe du français moderne*, Paris, Picard, 1971, p. 237.

- (32) *CHACUN se disputoit la gloire de l'abatre.*
RAC. Andr. 1517¹⁹⁰

Cette distinction entre CHAQUE et CHACUN date du XVI^e siècle. En ancien français, CHASCUN était employé comme adjectif (33) ou comme pronom (34).

- (33) *Et la fet assaillir CHASCUN jor.*
163 030¹⁹¹

- (34) *CHASCUN souffroit grant peine.*
Combat des 30 Bret., (dans Bartsch)¹⁹²

En français moderne,¹⁹³ CHACUN employé comme adjectif est tantôt un archaïsme volontaire, tantôt une marque de la langue paysanne, comme dans (35).

- (35) *À cheval sur la planche, CHACUNE jambe pendante au-dessus de l'eau.*
SAND, Fr. le champi, XXI¹⁹⁴

190 loc. cit.

191 Pierre Kunstmann et Martin Dubé, Concordance Analytique de La mort Le Roi Artu, Tome I, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1982, p. 262.

192 Georges et Robert Le Bidois, Syntaxe du français moderne, Paris, Picard, 1971, p. 237.

193 CHAQUE est parfois employé comme pronom, comme dans (i).

(i) *Jeune oison, j'ai deux raisons, dont CHAQUE est suffisante seule.*
E. ROSTAND

R.L. Wagner et J. Pinchon, Grammaire du français classique et moderne, Paris, Librairie Hachette, 1962, p. 115.

194 Maurice Grevisse, Le Bon Usage, Paris, Duculot, 1988, p. 977.

6.3 Conclusion des deux indéfinis qui expriment la totalité: TOUT et CHACUN / CHAQUE

Dans ce chapitre, nous avons passé en revue les emplois les plus courants de TOUT et CHACUN/CHAQUE. Dans les chapitres (7), (8) et (9), nous allons étudier l'alternance entre TOUT et CHAQUE/CHACUN, où le caractère de TOUT collectif et de CHACUN/CHAQUE distributif peut être plus ou moins accentué par le contexte. Nous nous limiterons à l'étude des catégories grammaticales adjectif et pronom puisque CHAQUE/CHACUN ne s'emploient ni comme adverbe ni comme nom.¹⁹⁵

¹⁹⁵ Bien que CHACUN soit rare comme substantif, il peut se nominaliser pendant l'époque classique, comme dans (i).

- (i) *A voir chacun se joindre à sa CHACUNE icy,
J'ay des demangeaisons de mariage aussi.*
Molière. L'Estourdy, V, 11.

Jacques Damourette et Édouard Pichon, Des Mots à la pensée - Essai de grammaire de la langue française, Tome Septième, Paris, Collection des linguistes contemporains, 1911-1940, p. 94.

Chapitre 7

Adjectif: TOUT + Déterminant / CHAQUE

Dans ce chapitre, nous allons premièrement étudier les contextes où TOUT, suivi d'un article défini pluriel, peut être remplacé par CHAQUE sans changements importants du sens de la phrase. Puis nous étudierons les contextes où TOUT peut être remplacé par CHAQUE, mais avec un changement du sens de la phrase: ce sont les cas où TOUT est suivi d'un déterminant singulier.

7.1 TOUT + Déterminant pluriel / CHAQUE

De façon générale, la substitution de CHAQUE à TOUS ne devrait pas changer énormément le sens de la phrase puisque les deux indéfinis expriment la totalité. Il existe même des cas où TOUS et CHAQUE peuvent être utilisés comme synonymes. CHAQUE insiste sur la répétition régulière. Si l'on ne veut pas insister, on emploie TOUS. Ainsi en (1), lorsque la distribution porte sur une période de temps, on trouve des cas où TOUS et CHAQUE sont interchangeables.

- (1) *CHAQUE/TOUS LES + jour, mois, an*
CHAQUE/TOUS LES + deux jours
CHAQUE/TOUTES LES + fois que

D'ailleurs, pour Sandfeld, la différence entre TOUS et CHAQUE se réduit le plus souvent à une question de style. Selon lui, lorsque CHAQUE s'emploie devant un nom "marquant la totalité des personnes ou des choses indiquées par le substantif en question (...), cet usage appartient plutôt à la langue de tous les jours."¹⁹⁶ C'est la

¹⁹⁶ K.R. Sandfeld, Syntaxe du français contemporain, Vol. 1, Genève, Droz, 1965, p. 386-387.

langue littéraire qui emploie TOUS. CHAQUE serait l'équivalent de TOUS dans la langue familière ou populaire.

Il est toutefois nécessaire de tenir compte d'un facteur additionnel au style dans la substitution de CHAQUE à TOUT: la collectivité ou la distributivité de l'indéfini. Dans les textes que nous avons étudiés, le remplacement d'un indéfini par un autre fonctionne dans plusieurs cas. Toutefois, l'emploi de TOUS met l'accent sur la collectivité et l'emploi de CHAQUE met l'accent sur la distributivité. Comparez les exemples (2) et (3).

- (2) *Comme il réussissoit admirablement dans TOUS les exercices du corps.*¹⁹⁷
- (3) *Comme il réussissait admirablement CHAQUE exercice du corps.*

La phrase (2) renvoie à l'ensemble des exercices du corps sans préciser le genre, ce qui veut dire qu'il n'existe pas un ordre précis lorsque l'on fait tous les exercices. La phrase (3) suggère que chaque exercice déterminé se fait, l'un après l'autre. Le remplacement de TOUS en (2) par CHAQUE en (3) ne change pas beaucoup le sens mais a pour effet de mettre l'accent sur des exercices déterminés.

Nous retrouvons le même type de différence en (4) et (5). La phrase (4),

- (4) *TOUS les chiens de ses bassecours composaient une muette,*¹⁹⁸

suggère qu'"il peut y avoir plusieurs chiens dans chaque basse-cour". Si l'on remplace TOUS par CHAQUE, comme dans (5),

- (5) *CHAQUE chien de ses bassecours composait une muette,*

¹⁹⁷ Madame de Lafayette, (1678) *La Princesse de Clèves*, dans *Romanciers du XVII^e siècle*, Paris, La Pléiade, 1962, p. 1107.

¹⁹⁸ Voltaire, (1759) *Candide ou l'Optimisme*, Paris, Nizet, 1979, p. 137.

l'accent est mis sur le distributif. En (5), on comprend plutôt "qu'il n'y a qu'un seul chien par basse-cour". Le remplacement de TOUS en (4) par CHAQUE en (5) ne change pas complètement le sens mais met l'accent en (5) sur le nombre des chiens.

Le même phénomène apparaît en (6) et (7).

(6) *Cela me semblât à mille milles de TOUS les endroits habités.*¹⁹⁹

(7) *Cela me semblât à mille milles de CHAQUE endroit habité.*

La phrase (6) veut dire "des endroits habités partout, dans tous les pays et toutes les provinces", tandis que la phrase (7) signifie "les endroits habités dans un certain pays ou dans une certaine province".

Les exemples de (2) à (7) nous montrent que la substitution de CHAQUE à TOUS est possible. De façon générale, le sens de la phrase ne change pas énormément: TOUS met l'accent sur le collectif, un aspect plus global, tandis que CHAQUE met l'accent sur le distributif, un aspect plus particulier.

C'est cette distinction de collectivité et de distributivité entre TOUS et CHAQUE qui nous permet d'expliquer pourquoi l'emploi de l'un ou l'autre indéfini est parfois préféré. Comparons les phrases (8) et (9).

(8) *Jean a fait un gâteau pour TOUTES les filles.*²⁰⁰

(9) *Jean a fait un gâteau pour CHAQUE fille.*

¹⁹⁹ Antoine de Saint-Exupéry, *Le Petit Prince*, Paris, Gallimard, 1946, p. 12.

²⁰⁰ Elizabeth Pearce, "Quantifiers in French: TOUS, TOUT, CHAQUE, CHACUN", dans *Working Papers in Linguistics*, Vol. 2, Melbourne, University of Melbourne, 1976, p. 14.

La phrase (8) a une interprétation collective qui veut dire "Jean a fait un gâteau pour l'ensemble des filles". "L'ensemble des filles" se rapporte aux jeunes filles, aux petites filles, aux vieilles filles, etc ... La phrase (9) signifie "Jean a fait un gâteau pour chaque fille qui était là", c'est-à-dire que s'il y avait six filles présentes, il a fait six gâteaux. Dans la phrase (8), l'on peut comprendre le sens collectif sans être plus explicite, mais dans la phrase (9), il faut ajouter quelque chose à la phrase pour la rendre plus collective, parce qu'elle est distributive de nature.

Ainsi, si l'on reprend (8) et (9) et que l'on souligne le sens collectif, comme dans (10) et (11),

- (10) *Jean a fait un gâteau pour TOUTES les filles, et elles l'ont coupé en petits morceaux.*
- (11) *?Jean a fait un gâteau pour CHAQUE fille, et elles l'ont coupé en petits morceaux.*

l'emploi de TOUTES est naturel alors que celui de CHAQUE devient moins acceptable. Dans la première phrase avec TOUTES (10), on dégage l'idée de la collectivité. La phrase (10) veut dire "Jean a fait un seul gâteau que les filles ont partagé". Dans la phrase (11) avec CHAQUE, l'interprétation collective est prédominante, ce qui explique le caractère peu naturel de la phrase. La phrase (11) signifie "chacune des filles a un gâteau à elle et chacune des filles a coupé son gâteau à elle en petits morceaux".

Nous pouvons également accentuer un peu le sens distributif au lieu du sens collectif en ajoutant "l'un après l'autre"; TOUT devrait alors être moins naturel que CHAQUE puisque "l'un après l'autre" met l'accent sur le distributif. Toutefois, les phrases (12) et (13) sont acceptables.

- (12) *L'un après l'autre, TOUS les enfants ont mangé un gâteau.*

(13) *L'un après l'autre, CHAQUE enfant a mangé un gâteau.*

En (12), on comprend que "les enfants ont mangé un gâteau entier l'un après l'autre". Même si "l'un après l'autre" met l'accent sur le distributif, il est encore possible de dégager un sens collectif: il y a un gâteau entier pour chaque enfant. Comme on peut s'y attendre, la phrase (13) avec CHAQUE est bonne. On comprend que "chacun des enfants a mangé son gâteau à lui, l'un après l'autre".

Mais si on reprend les phrases (12) et (13), et que l'on remplace l'article indéfini par l'article défini, les deux phrases sont bizarres. Comparez (14) et (15).

(14) *?L'un après l'autre, TOUS les enfants ont mangé le gâteau.*

(15) *?L'un après l'autre, CHAQUE enfant a mangé le gâteau.*

La phrase (14) est bizarre parce que l'on ne peut pas dégager un sens collectif à cause de l'emploi de "le gâteau". En fait, il y a une contradiction parce qu'après le premier enfant, il n'y a plus de gâteau. La phrase (14) veut dire que les enfants ont mangé le même gâteau, c'est-à-dire un seul gâteau, l'un après l'autre. Avec l'article défini devant "gâteau", la phrase ne fonctionne pas avec "l'un après l'autre".

La phrase (15) nous semble également étrange parce qu'elle signifie "chacun des enfants a mangé le gâteau qu'ils partageaient". La phrase (15) devient un peu meilleure si l'on peut dégager l'idée que chaque enfant a pris un morceau de gâteau. L'article "le" devant "gâteau" comporte un TOUT sous-entendu dans ce cas, "l'un après l'autre, chaque enfant a mangé tout le gâteau".

Toutefois, des phrases comme (14) et (15) avec "l'un après l'autre" en conjonction avec un article défini peuvent fonctionner lorsque l'on traite d'un nom qui peut être distribué, comme le temps. En (16), la phrase veut dire "les étudiants attendaient leur propre tour pour voir le professeur". Mais ils pouvaient tous le voir parce que le professeur avait du temps pour tous.

(16) *L'un après l'autre, TOUS les étudiants sont venus voir le professeur.*

Comme on peut s'y attendre, la phrase fonctionne également avec CHAQUE, comme dans (17).

(17) *L'un après l'autre, CHAQUE étudiant est venu voir le professeur.*

La phrase (17) veut dire "chacun des étudiants est venu voir le professeur, l'un après l'autre". Évidemment, le professeur avait du temps pour chacun d'entre eux.

Nous observons donc que TOUT, suivi d'un déterminant pluriel, peut alterner avec CHAQUE, mais que le sens de la phrase change un peu parce que TOUT met l'accent sur le collectif alors que CHAQUE met l'accent sur le distributif.

7.2 TOUT + Déterminant singulier / CHAQUE

Dans la section précédente, nous avons fait alterner CHAQUE avec TOUT suivi d'un déterminant pluriel. Mais TOUT peut aussi s'employer avec un déterminant singulier, comme dans (18).

(18) *TOUT le jour = le jour entier*
TOUTE la nuit = la nuit entière
TOUT un jour = un jour entier
TOUTE une nuit = une nuit entière

Nous notons alors que TOUT a le sens collectif de l'adjectif "entier". Dans ce contexte, la substitution de CHAQUE à TOUT change le sens de la phrase, comme dans (19).

- (19) *CHAQUE jour* = tous les jours
CHAQUE nuit = toutes les nuits

CHAQUE n'est pas équivalent à l'adjectif TOUT suivi d'un déterminant singulier. "CHAQUE jour" et "TOUT le jour" n'ont pas du tout le même sens parce que TOUT, insistant sur l'entièreté, veut dire "le jour entier" et CHAQUE, distributif, veut dire "tous les jours".

Cette différence explique que dans les exemples suivants, tirés des textes étudiés, la substitution de CHAQUE à TOUT change le sens. Dans tous ces exemples, TOUT, suivi de l'article défini singulier ou de l'adjectif possessif singulier, met l'accent sur l'entièreté.

La phrase (20), où TOUTE est suivi d'un article défini singulier, veut dire "l'assemblée entière fut debout".

- (20) *TOUTE l'assemblée fut debout au même instant.*²⁰¹

Par contre la phrase (21), où l'on a remplacé TOUTE par CHAQUE,

- (21) *CHAQUE assemblée fut debout au même instant,*

suggère qu'il y a plus d'une assemblée, que ce sont toutes les assemblées qui se sont mises debout. Il y a un changement de sens entre (20) et (21), mais la phrase (21) est encore interprétable.

De même, la phrase (22), avec TOUTE suivi d'un article possessif singulier,

²⁰¹ Victor Hugo, *Le Dernier Jour d'un condamné*, Paris, Éditions Gallimard et Librairie Générale Française, 1970, p. 271.

1) ...
 ...
 ...

2) ...
 ...
 ...
 ...
 ...

3) ...
 ...
 ...

4) ...
 ...
 ...
 ...
 ...

5) ...
 ...
 ...

La substitution de CHAUX I en (25) à ICI I suivi d'un adjectif possessif en (26) est difficile

(25) *Candidate compétitive et regardant ICI II se voir comme un ange*
faux en (25)

(26) *Candidate compétitive et regardant CHAUX I se voir comme un ange*
faux en (26)

La phrase (25) veut dire 'Candidate regardant se voir comme un ange fautive' dans une première interprétation. La phrase (26) signifie 'Candidate regardant comme les yeux des autres personnes comme fautive'. Avec cette première interprétation, la phrase est fautive. La deuxième interprétation 'Candidate regardant dans une de ses yeux, à son compte fautive' implique que Candidate a plus d'une vue. Cette deuxième interprétation est fautive.

De même, la substitution de CHAUX I à ICI II en (27) et (28) est fautive

(27) *Lynda avait une ICI II se voir comme de l'air et de l'eau* (27)

(28) *Lynda avait une CHAUX I se voir comme de l'air et de l'eau*

La phrase (27) veut dire 'Lynda avait des yeux comme des serpents se voir comme de l'air et de l'eau'. L'interprétation de (28) veut dire 'Lynda avait des yeux comme de l'air et de l'eau'. Implication que les yeux ont plus d'une vue. La phrase (27) est fautive parce qu'elle est plus fautive que l'interprétation de (28) est fautive. L'interprétation de (28) est fautive parce qu'elle est plus fautive que l'interprétation de (27).

(27) *Lynda avait une ICI II se voir comme de l'air et de l'eau*

(28) *Lynda avait une CHAUX I se voir comme de l'air et de l'eau*

Dans les exemples précédents, lorsque l'on remplace TOUT qui équivaut à l'adjectif "entier" par CHAQUE, le sens de la phrase est complètement différent. Le sens de CHAQUE est distributif et indique qu'il y a plus d'une chose dont on parle. Le remplacement de TOUT par CHAQUE ne fonctionne que si la phrase peut encore être comprise avec un sens distributif.

7.3 Conclusion de l'adjectif TOUT + Déterminant / CHAQUE

Dans ce chapitre, nous avons étudié le sens de l'adjectif TOUT suivi d'un déterminant et de l'adjectif CHAQUE. Nous avons observé que TOUT et CHAQUE peuvent être interchangeables lorsque TOUT est suivi d'un déterminant pluriel mais que cette substitution entraîne une nuance sémantique différente: TOUT met l'accent sur le collectif et CHAQUE, sur le distributif. Toutefois, la substitution de CHAQUE à TOUT, lorsque TOUT est suivi d'un déterminant singulier, entraîne des changements de sens importants puisque TOUT équivaut alors à l'adjectif "entier".

Chapitre 8

Adjectif: TOUT générique / CHAQUE

Dans ce chapitre, nous allons étudier la substitution de l'adjectif TOUT générique à l'adjectif CHAQUE. De nouveau, nous montrerons que CHAQUE ne peut être substitué à TOUT que si la phrase peut être comprise avec une interprétation distributive.

8.1 TOUT générique

TOUT, comme adjectif, peut être immédiatement suivi du nom, sans être suivi d'un article, comme en (1) et (2).

(1) *TOUT homme*

(2) *TOUTE femme*

Nous avons vu dans le chapitre (6), section (6.1.2.2), que cet emploi se trouve de l'ancien français au français moderne.

En (1) et (2), TOUT est considéré avoir un emploi générique. Le générique s'oppose au collectif parce que le générique, "TOUT homme" n'équivaut pas nécessairement au collectif, "TOUS les hommes". "TOUT homme" représente 'n'importe quel homme'. "TOUS les hommes" représente 'l'ensemble des hommes'. De la même manière, "TOUT homme" s'oppose à "TOUT l'homme" parce que "TOUT l'homme" veut dire 'l'homme entier'.

Enfin, "TOUT homme" se distingue de "CHAQUE homme" en (3).

- (3) *TOUT homme est mortel.*
CHAQUE homme est mortel.

"TOUT homme" veut dire "n'importe quel homme" alors que "CHAQUE homme" signifie "chacun des hommes dans un ensemble donné".

Cette différence entre "TOUT homme" et "CHAQUE homme" rappelle la différence entre l'article défini employé de façon générique et l'article indéfini. Selon Damourette et Pichon, même si l'article défini et l'article indéfini jouent un rôle comparable parce qu'ils se trouvent devant un substantif, l'article défini représente le continu tandis que l'article indéfini représente le discontinu.²⁰⁶

Nous remarquons que les deux articles n'ont pas du tout le même sens. En (4), la phrase a l'interprétation "n'importe quel soldat connaît la fatigue", alors qu'en (5), la phrase peut signifier "un soldat déterminé connaît la fatigue".

- (4) *Le soldat connaît la fatigue.*

- (5) *Un soldat connaît la fatigue.*

8.2 La substitution de CHAQUE à TOUT générique

La substitution de CHAQUE à TOUT générique reprend donc la distinction entre la collectivité et la distributivité. Ainsi, la phrase (6),

²⁰⁶ Jacques Damourette et Edouard Pichon, *Des Mots à la pensée - Essai de cosmologie de la langue française*, Tome Premier, Paris, Collection des langues contemporaines, 1911-1927, p. 497

- (6) *quoi que je fasse, elle est toujours là, cette pensée infernale, comme un spectre de plomb, à mes côtés, seule et jalouse, chassant TOUTE distraction,*²⁰⁷

veut dire "chassant n'importe quelle distraction". Lorsque l'on remplace TOUTE par CHAQUE, comme dans (7),

- (7) *quoi que je fasse, elle est toujours là, cette pensée infernale, comme un spectre de plomb, à mes côtés, seule et jalouse, chassant CHAQUE distraction,*

la phrase (7) signifie "chacune des distractions qui me venait, l'une après l'autre". Le remplacement fonctionne, mais le sens de la phrase n'est plus le même. En (6), on sous-entend "toute distraction possible", tandis qu'en (7), CHAQUE suggère que l'on connaît toutes les distractions.

La même différence de sens apparaît en (8) et (9).

- (8) *Les deux premiers surpassants de bien loin TOUT moyen de se pouvoir exprimer.*²⁰⁸
- (9) *Les deux premiers surpassants de bien loin CHAQUE moyen de se pouvoir exprimer.*

En (8), on sous-entend "TOUT moyen possible", tandis qu'en (9), CHAQUE suggère que l'on connaît ces moyens.

De même, en (10),

²⁰⁷ Victor Hugo, *Le Dernier jour d'un condamné*, Paris, Éditions Gallimard et Librairie Générale Française, 1970, p. 266

²⁰⁸ Michel de Montaigne, (1588) *Les Essais - Livre Premier*, Paris, Librairie des Bibliophiles, 1965, p. 41

(10) *contre TOUTE espérance, j'avais réussi mon travail!*,²⁰⁹

on a l'interprétation "contre n'importe quelle espérance". Le sens de la phrase (10) est très général. Lorsque l'on remplace TOUTE par CHAQUE, comme dans (11),

(11) *contre CHAQUE espérance, j'avais réussi mon travail!*,

le sens de la phrase (11) est distributif : "contre chacune des espérances qui me venait".

En fait, la substitution de CHAQUE à TOUT, de (4) à (9), fonctionne parce que l'on peut interpréter les phrases avec CHAQUE de façon distributive. Mais comparons (12) et (13).

(12) *Trente mille habitants de TOUT âge et de TOUT sexe sont écrasés sous les ruines.*²¹⁰

(13) *Trente mille habitants de CHAQUE âge et de CHAQUE sexe sont écrasés sous les ruines.*

La phrase (12) signifie "de n'importe quel âge et de n'importe quel sexe" ou "les habitants de tous les âges et sexes mêlés". En (13) où on a remplacé TOUT par CHAQUE, la phrase veut dire "de tous les âges et de tous les sexes sans exception". La phrase (13) nous semble étrange parce qu'elle signifie "chaque âge et chaque sexe est représenté". Il est peu probable que "des habitants de tous les âges et tous les sexes sans exception aient été écrasés".

²⁰⁹ Antoine de Saint-Exupéry. *Le Petit Prince*. Paris, Gallimard, 1946, p. 84.

²¹⁰ Voltaire. (1759) *Candide ou l'Optimisme*. Paris, Nizet, 1979, p. 148.

Le fait que CHAQUE insiste sur la distributivité permet d'expliquer pourquoi cet indéfini ne peut pas être substitué à TOUT générique lorsque le nom qui le suit est non comptable et abstrait.²¹¹, Comparez (14) et (15).

(14) ... *il lui supprima TOUT argent.*²¹²

(15) *... *il lui supprima CHAQUE argent.*

CHAQUE ne se lie qu'aux substantifs concrets. "Argent" ne se divise pas. Mais la phrase "... il lui supprima CHAQUE pièce de monnaie" est acceptable parce que l'on peut diviser des pièces de monnaie.

8.3 L'emploi des déterminants

Nous allons examiner la substitution de CHAQUE à TOUT générique lorsque l'objet du verbe est précédé d'un article défini ou d'un article indéfini pluriel.

Dans la phrase (16), TOUT générique est employé avec un objet précédé de l'article indéfini "des" et veut dire "si on est homme, on a des défauts".

(16) *TOUT homme a des défauts.*²¹³

Dans la phrase (17), où CHAQUE remplace TOUT, le sens est plutôt distributif. La phrase (17) signifie "chaque homme en particulier a des défauts".

(17) *CHAQUE homme a des défauts.*

211 Elizabeth Pearce, "Quantifiers in French: TOUS, TOUT, CHAQUE, CHACUN", dans Working Papers in Linguistics, Vol. 2, Melbourne, University of Melbourne, 1976, p. 6.

212 loc. cit.

213 K.R. Sandfeld, Syntaxe du français contemporain, Vol. 1, Genève, Droz, 1965, p.387.

Si l'on remplace l'article indéfini en (16) par l'article défini en (18), la phrase est difficilement acceptable.

(18) *?TOUT homme a les défauts.*

L'article défini "les" qui précède l'objet "défauts" n'est pas employé de façon générique et il faut que les défauts soient précisés pour que la phrase devienne bonne, comme en (19).

(19) *TOUT homme a les défauts de son père.*

Nous retrouvons le même contraste avec CHAQUE en (20) et (21).

(20) *?CHAQUE homme a les défauts.*

(21) *CHAQUE homme a les défauts de son père.*

La phrase (19) signifie "n'importe quel homme a les défauts de son père", alors que la phrase (21) met plutôt l'accent sur le distributif et a l'interprétation "chaque homme en particulier a les défauts de son père".

Le complément d'objet n'a pas toujours besoin d'être précisé, comme en (19) et (21). Avec un nom abstrait, comme "fatigue", TOUT et CHAQUE peuvent être employés avec un complément d'objet précédé d'un article défini, comme le montrent les exemples suivants.

(22) *TOUT soldat connaît la fatigue.*

(23) *CHAQUE soldat connaît la fatigue.*

La même différence de sens entre TOUT générique et CHAQUE réapparaît. La phrase (22) a le sens générique de "si on est soldat, on connaît la fatigue", alors que la phrase (23) signifie "chacun des soldats en particulier connaît la fatigue".

On peut mettre en valeur l'aspect distributif en ajoutant "l'un après l'autre" aux phrases (22) et (23); nous remarquons alors un contraste entre les deux indéfinis en (24) et (25).

(24) ?*TOUT* soldat connaît la fatigue, l'un après l'autre.

(25) *CHAQUE* soldat connaît la fatigue, l'un après l'autre.

L'ajout de "l'un après l'autre" en (25) fonctionne puisque le sens de "l'un après l'autre" est distributif. Mais l'ajout en (24) est beaucoup moins facile avec TOUT générique parce que "l'un après l'autre" insiste sur la distributivité.

Les exemples que nous venons d'examiner dans cette section montrent que CHAQUE, distributif, met l'accent sur le particulier. On doit penser à ce qui distingue les individus ou les choses les uns des autres. Cet aspect de l'individualité le distingue nettement de TOUT qui met l'accent sur le général. C'est ce qui explique leur emploi avec les déterminants.

8.4 Conclusion de l'adjectif TOUT générique / CHAQUE

En résumé, nous avons vu que la substitution de CHAQUE à TOUT générique est possible lorsque la phrase peut avoir une interprétation distributive. Toutefois, avec les noms non comptables, qui ne peuvent pas être distribués, CHAQUE ne s'utilise pas. Nous avons également observé certaines distinctions entre l'emploi de TOUT et de CHAQUE avec un objet précédé d'un article défini ou indéfini.

Chapitre 9

· Pronom: TOUT / CHACUN

Dans ce dernier chapitre, nous allons étudier la substitution des pronoms TOUT et CHACUN dans différentes positions: en tête de la phrase, à l'intérieur de la phrase et en position finale.

9.1 La collectivité et la distributivité

L'opposition de collectivité et distributivité réapparaît dans l'emploi de TOUT et CHACUN comme pronom. Selon Andersson,

on a l'habitude de dire que (...) *TOUS* nominal est à peu près synonyme de *CHACUN*. Entre ces deux mots il y a pourtant une différence de sens marquée. Cette différence est en principe la même que celle qu'offrent *TOUT* et *CHAQUE*. [Selon Sandfeld] <<*CHACUN* marque une totalité quelconque tout en détachant les individus isolés qui la composent>>, tandis que *TOUS* souligne l'idée de la collectivité.²¹⁴

D'une façon générale, le pronom TOUT est collectif comme l'adjectif TOUT et le pronom CHACUN est distributif comme l'adjectif CHAQUE.

9.2 En tête de la phrase

En (1), un exemple du XIX^e siècle que nous avons trouvé chez Hugo, l'interprétation collective est prédominante.

²¹⁴ Sven Andersson, Études sur la syntaxe et la sémantique du mot français TOUT, Paris, Lund, 1954, p. 251-252.

(1) *TOUS me montraient le poing, excepté le parricide.*²¹⁵

La phrase (1) veut dire "tous, ensemble, me montraient le poing".

(2) *CHACUN me montrait le poing.*

Si nous remplaçons TOUS par CHACUN, comme en (2), la phrase fonctionne mais pourrait être améliorée par l'ajout d'un complément à CHACUN comme dans (3).

(3) *CHACUN des hommes me montraient le poing, excepté le parricide.*

En tête de phrase, la substitution de CHACUN à TOUS est possible sans changements significatifs de sens. La phrase (1) a une interprétation collective et les phrases (2) et (3) une interprétation distributive.

9.3 À l'intérieur de la phrase

En général, la substitution de CHACUN à TOUS à l'intérieur de la phrase est difficile. Prenons les exemples (4) et (5), tirés des textes que nous avons étudiés.

(4) *Car les hommes sont TOUS d'une façon, et, sauf le plus et le moins, se trouvent garnis de pareils outils et instrumens pour concevoir et juger.*²¹⁶

²¹⁵ Victor Hugo, *Le Dernier Jour d'un condamné*, Paris, Éditions Gallimard et Librairie Générale Française, 1970, p. 286.

²¹⁶ Michel de Montaigne, (1588) *Les Essais - Livre Premier*, Paris, Librairie des Bibliophiles, 1965, p. 62.

- (5) *Ils l'appelaient TOUS Monseigneur, et ils riaient quand il faisait des contes.*²¹⁷

Le remplacement de TOUS par CHACUN ne fonctionne pas, comme le montrent les exemples (6) et (7).

- (6) **Car les hommes sont CHACUN d'une façon, et, sauf le plus et le moins, se trouvent garnis de pareils outils et instrumens pour concevoir et juger.*

- (7) **Ils l'appelaient CHACUN Monseigneur.*

De même, le remplacement de TOUTES en (8) et (9) par CHACUNE en (10) et (11) ne fonctionne pas.

- (8) *Les professeurs nous ont TOUTES mises dehors.*²¹⁸

- (9) *Ils sont TOUS partis.*

- (10) **Les professeurs nous ont CHACUNE mises dehors.*

- (11) **Ils sont CHACUN partis.*

Les phrases (6), (7), (10) et (11) sont mauvaises parce que le sujet, un être humain, ne peut pas être distribué.²¹⁹ Mais on peut améliorer ces phrases en déplaçant CHACUN en tête de la phrase, comme en (12), (13) et (14).

²¹⁷ Voltaire, (1759) *Candide ou l'Optimisme*, Paris, Nizet, 1979, p. 137.

²¹⁸ Elizabeth Pearce, "Quantifiers in French: TOUS, TOUT, CHAQUE, CHACUN", dans *Working Papers in Linguistics*, Vol. 2, Melbourne, University of Melbourne, 1976, p. 14.

²¹⁹ En fait, peu importe la nature du sujet, CHACUN semble être exclu à l'intérieur de la phrase. Ainsi, même avec un sujet inanimé, la phrase est mauvaise (* Les pommes sont chacunes tombées).

- (12) *Car CHACUN est d'une façon, et, sauf le plus et le moins, se trouve garni de pareils outils et instruments pour concevoir et juger.*
- (13) *CHACUN l'appelait Monseigneur.*
- (14) *CHACUN est parti.*

On peut aussi rendre les phrases acceptables en ajoutant un complément au pronom, comme en (15), ou un élément qui accentue le sens distributif, comme "à tour de rôle" en (16).

- (15) *Les professeurs ont mis CHACUNE DE NOUS dehors.*
- (16) *Les professeurs nous ont CHACUNE mises dehors, à tour de rôle.*

En somme, lorsque TOUS se trouve à l'intérieur de la phrase, il ne peut généralement pas être remplacé par CHACUN. Pour rendre la phrase acceptable, il faut soit déplacer CHACUN, soit ajouter un complément.

9.4 En position finale

TOUS, lorsqu'il renvoie au sujet, ne peut pas se trouver en position finale si le verbe est composé, comme dans (17).

- (17) **Ils ont mangé un gâteau TOUS.*

Pour rendre la phrase (17) acceptable, il faut déplacer TOUS en tête de la phrase, comme dans (18).

- (18) *TOUS ont mangé un gâteau.*

Contrairement à TOUS, CHACUN peut se trouver à la fin de la phrase, comme dans (19).

(19) *Ils ont mangé un gâteau CHACUN.*

Comme TOUS, CHACUN peut aussi se déplacer en tête de la phrase, comme dans (20).

(20) *CHACUN a mangé un gâteau.*

Toutefois, TOUTES, s'il renvoie à un complément d'objet qui a été pronominalisé, peut apparaître en position finale, comme dans (21).

(21) *Je les résous TOUTES.*²²⁰

Par contre, CHACUN ne peut être substitué à TOUTES en (21), comme le montre (22).

(22) **Je les résous CHACUNE des énigmes.*

En position finale, TOUT et CHACUN ne peuvent donc généralement pas être substitués l'un à l'autre.

²²⁰ Antoine de Saint-Exupéry, *Le Petit Prince*, Paris, Gallimard, 1946, p. 62.

9.5 Conclusion du pronom TOUT / CHACUN

La substitution des pronoms TOUT et CHACUN est déterminée en grande partie par la position du pronom dans la phrase. En tête de la phrase, la substitution de CHACUN à TOUT fonctionne sans changements significatifs de sens. À l'intérieur de la phrase, la substitution de TOUT par CHACUN n'est généralement pas acceptable et il faut, soit déplacer CHACUN en tête de phrase, soit lui ajouter un complément. En position finale les deux indéfinis ne sont pas substituables. TOUT se trouve en position finale lorsqu'il renvoie à l'objet, tandis que CHACUN se trouve en position finale lorsqu'il renvoie au sujet.

9.6 Conclusion de la Partie II: Le sens de TOUT

Nous avons montré que TOUT et CHACUN/CHAQUE, qui expriment tous les deux la totalité, peuvent généralement être substitués l'un à l'autre mais l'accent sera différent: TOUT insiste sur la collectivité alors que CHACUN/CHAQUE insiste sur la distributivité.

Nous avons premièrement regardé la substitution de l'adjectif TOUT suivi d'un déterminant et de l'adjectif CHAQUE. L'adjectif TOUT suivi d'un déterminant pluriel et l'adjectif CHAQUE peuvent être interchangeables sans changements significatifs de sens. Lorsque TOUT se trouve devant un déterminant singulier, la substitution par CHAQUE entraîne un changement de sens important parce que le sens de TOUT équivaut alors à celui de l'adjectif "entier".

Nous avons ensuite examiné TOUT générique et CHAQUE. Les deux indéfinis sont interchangeables en autant que la phrase avec CHAQUE peut être comprise avec une interprétation distributive. Finalement, comme les adjectifs TOUT et CHAQUE, les pronoms TOUT et CHACUN expriment la collectivité et la distributivité, respectivement. L'interchangeabilité fonctionne lorsque les deux se trouvent en tête de la phrase. Mais à l'intérieur de la phrase et en finale de phrase, leur position semble être déterminée par des facteurs syntaxiques.

De façon générale, dans les contextes où l'interprétation collective est préférée, TOUT est préféré; dans les contextes où l'interprétation distributive est préférée, CHACUN/CHAQUE est préféré.

Conclusion

TOUT, un mot complexe, comme "même", pose des problèmes entre la norme et l'usage. Deux aspects de l'emploi de TOUT ont été étudiés dans cette thèse: l'accord de TOUT et le remplacement de TOUT par CHACUN/CHAQUE.

Nous avons vu que la règle d'accord de TOUT que nous connaissons aujourd'hui date du français classique. Au moins, jusqu'en français classique, l'usage se distingue de deux façons de la norme établie en français moderne. Premièrement, TOUT adverbe s'accorde devant un adjectif masculin ("TOUS étonnés"). Deuxièmement, il s'accorde aussi devant un adjectif féminin commençant par une voyelle ("TOUTE étonnée"). De ces deux accords, le premier est disparu aussi bien de la norme que de l'usage. Quant au second, en 1794, l'Académie Française, suivant Corneille et Boisregard, a fixé une règle suivant laquelle TOUT adverbe doit demeurer invariable devant un adjectif féminin commençant par une voyelle ("TOUT étonnée"). C'est ce dernier accord qui ne correspond pas toujours à l'usage. Ainsi, dans les textes étudiés, le seul cas de violation de la règle d'accord est de ce type ("TOUTE entière").

L'emploi de TOUT en français du Québec se distingue de celui du français standard au moins de trois façons : la neutralisation morphologique, la position de TOUT et son référent. Ainsi, l'examen d'un texte de Michel Tremblay, un auteur québécois, montre que la graphie TOUTE, correspondant à la forme /tut/ est généralement employée, peu importe le genre, le nombre ou la catégorie grammaticale du mot auquel se rapporte TOUT. Cette neutralisation morphologique du mot TOUT en /tut/ liée à d'autres facteurs, position et référent de TOUT, a pour conséquence de créer une ambiguïté syntaxique entre le pronom TOUT et l'adverbe TOUT en français du Québec.

Dans la deuxième partie, nous nous sommes intéressée à la substitution de CHACUN/CHAQUE à TOUT, deux indéfinis qui expriment la totalité. On considère généralement que TOUT renforce la notion de collectivité, alors que CHACUN/CHAQUE renforce la notion de la distributivité. Dans les contextes où les deux interprétations sont possibles, la substitution de l'un à l'autre change à peine le sens de la phrase. C'est entre autres le cas de la substitution de TOUT suivi d'un article défini pluriel, "TOUS les hommes" à CHAQUE, "CHAQUE homme". Par contre, lorsque TOUT est suivi d'un déterminant singulier et qu'il correspond à l'entièreté, le remplacement de TOUT par CHAQUE change complètement le sens de la phrase. Dans ce contexte, CHAQUE est acceptable uniquement si une interprétation distributive peut être dégagée. TOUT générique peut aussi être remplacé par CHAQUE si la phrase admet un sens distributif. Cette substitution fonctionne en général, sauf si le substantif qui suit l'indéfini est abstrait et ne peut pas être distribué. Enfin, la substitution des pronoms TOUT et CHACUN est en grande partie déterminée par la position de l'indéfini dans la phrase.

Une étude plus approfondie de TOUT devrait pouvoir déterminer la fréquence de TOUTE devant un adjectif féminin au singulier commençant par une voyelle chez les écrivains de l'ancien français au français moderne. Il serait également intéressant d'examiner d'autres indéfinis qui peuvent être interchangeables avec TOUT.

Bibliographie

L - OUVRAGES

ANDERSSON, Sven, Études sur la syntaxe et la sémantique du mot français TOUT, Paris, Lund, 1954.

ANDERSSON, Sven, Nouvelles Études sur la syntaxe et la sémantique du mot français TOUT, Paris, Lund, 1961.

BRUNEAU, Charles, Petite Histoire de la langue française, Vol. 1 et 2, Paris, Librairie Armand Colin, 1958.

CHAURAND, Jacques, Histoire de la langue française, Que sais-je?, Paris, Presses Universitaires de France, 1969.

COHEN, Marcel, Histoire d'une langue: le français, Paris, Éditions Sociales, 1973.

DAMOURETTE, Jacques et Édouard PICHON, Des Mots à la pensée - Essai de grammaire de la langue française, Tome Premier et Septième, Paris, Collection des linguistes contemporains, 1911-1927 et 1911-1940.

DAOUST-BLAIS, Denise et Monique LEMIEUX-NIÉGER, "/tUt/ en français du Québec", dans Henrietta Cedergren, Alain Guillet, Michel Prairie, Paul Pupier, Marie-Marthe Roy et Henri Wittmann (éds) Cahier de Linguistique, N° 9, 1979, p. 73-120.

DUBOIS, Jean et René LAGANE, La Nouvelle Grammaire du français, Paris, Librairie Larousse, 1973.

- FONTAINE, Carmen et Monique LEMIEUX, David SANKOFF, "Quantificateur et marqueur de discours", dans David Sankoff (éd.) Diversity and Diachrony, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins Publishing Company, 1986, p. 381-389.
- GARDES-TAMINE, Joëlle, La Grammaire. Syntaxe, Paris, Armand Colin, 1988.
- GOUGENHEIM, Georges, Grammaire de la langue française du seizième siècle, Paris, Éditions A. & J. Picard, 1974.
- GREIMAS, A. J., "Comment définir les indéfinis? (Essai de description sémantique)", dans Michel Arrivé et J.C. Chevalier (éds) La Grammaire, Paris, Klincksieck, 1970, p. 227-237.
- GREVISSE, Maurice, Le Bon Usage, Paris, Duculot, 1986.
- HAASE, A., Syntaxe du français du XVII^e siècle, Paris, Librairie Delagrave, 1965.
- HANSE, Joseph, Nouveau Dictionnaire des difficultés du français moderne, Paris, Duculot, 1987.
- HUCHON, Mireille, Le Français de la Renaissance, Que sais-je?, Paris, Presses Universitaires de France, 1988.
- HULL, Alexander, "Le français de la région de Montréal: Aspects phonétique et phonologique", dans Canadian Journal of Linguistics, Vol. 22, no. 2, 1978, p. 210-213.
- JENSEN, Frede, Old French and Comparative Gallo-Romance Syntax, Max Niemeyer Verlag Tübingen, 1990.

- JUNEAU, Marcel, Contribution à l'histoire de la prononciation française au Québec, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1972.
- JUNKER, Marie-Odile, "Floating Quantifiers and Distributivity", dans Cahiers Linguistiques d'Ottawa, No. 18, 1990, p. 13-42.
- KAYNE, Richard S., Syntaxe du français: Le cycle transformationnel, Paris, Éditions du Seuil, 1977.
- KUNSTMANN, Pierre et Martin DUBÉ, Concordance Analytique de La mort Le Roi Artu, Tome I et II, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1982.
- LA MOTHE, LA VAYER, SCIPION, DUPLEIX, MÉNAGE, BOUHOURS, CONRART, CHAPELAIN, PATRU, THOMAS, CORNEILLE, CASSAGNE, ANDRY DE BOISREGARD et L'ACADÉMIE FRANÇAISE, Commentaires sur les remarques de Vaugelas, Paris, Librairie E. Droz, 1936.
- LE BIDOIS, Georges et Robert LE BIDOIS, Syntaxe du français moderne, Vol. 1 et 2, Paris, Picard, 1971.
- LEMIEUX, Monique, "M'as /tut/ vous conter ça", dans Claire Lefebvre (éd.) La Syntaxe comparée du français standard et populaire: approches formelle et fonctionnelle, Tome 2, Québec, Gouvernement du Québec Office de la langue française, 1982, p. 49-71.
- LEMIEUX, Monique et Marielle SAINT-AMOUR, David SANKOFF, "/TUT/ en français de Montréal: un cas de neutralisation morphologique", dans Henrietta J. Cedergren et Monique Lemieux (éds) Les Tendances dynamiques du français parlé à Montréal, Tome 2, Québec, Gouvernement du Québec, 1985, p. 7-89.
- MARCHELLO-NIZIA, Christiane, Histoire de la langue française aux XIV^e et XV^e siècles, Paris, Bordas, 1979.

- MÉNARD, Philippe, Manuel du français du moyen âge. I. Syntaxe de l'ancien français, Bordeaux, Sobodi, 1976.
- MOIGNET, Gérard, Grammaire de l'ancien français Morphologie - Syntaxe, Paris, Éditions Klincksieck, 1976.
- PEARCE, Elizabeth, "Quantifiers in French: TOUS, TOUT, CHAQUE, CHACUN", dans Working Papers in Linguistics, Vol. 2, Melbourne, University of Melbourne, 1976, p. 1-21.
- RAYNAUD DE LAGE, Guy, Introduction à l'ancien français, Paris, Société d'édition d'enseignement supérieur, 1970.
- SANDFELD, K.R., Syntaxe du français contemporain, Vol. 1 et 3, Genève, Droz, 1965.
- THOMAS, A.V., Dictionnaire des difficultés de la langue française, Paris, Larousse, 1956.
- "II. Tolérances Grammaticales ou orthographiques, (Arrêté ministériel du 28 décembre 1976)", dans Larousse de la grammaire, Paris, Librairie Larousse, 1983, p. 159-164.
- VAUGELAS, Claude Favre de, Remarques sur la langue française, Paris, Droz, 1934.
- VINET, Marie-Thérèse, "Remarques sur la quantification en québécois", dans Revue de l'association québécoise de linguistique, Volume 2, n° 2, 1982, p. 169-175.
- WAGNER, R.L. et J. PINCHON, Grammaire du français classique et moderne, Paris, Librairie Hachette, 1962.

WALTER, Henriette, Le Français dans tous les sens, Paris, Éditions Robert Laffont, 1988.

WARTBURG, W.v., Évolution et structure de la langue française, Berne, Éditions A. Francke S.A. Berne, 1946.

II - TEXTES ÉTUDIÉS

XVI^e siècle:

LEAKE, Roy E., Concordance de Montaigne, Tome II, Genève, Librairie Droz, 1981.

MONTAIGNE, Michel de, Les Essais - Livre Premier, Paris, Librairie des Bibliophiles, 1965.

XVII^e siècle:

DAVIDSON, Hugh M. et DUBÉ, Pierre H., A Concordance to Pascal's Provinciales, Volume II, New York, Garland Publishing Inc., 1980.

LAFAYETTE, Madame de, La Princesse de Clèves, dans Romanciers du XVII^e siècle, Paris, La Pléiade, 1962.

MOLIÈRE, Le Bourgeois gentilhomme, Paris, Librairie Larousse, 1965.

MOLIÈRE, L'École des femmes savantes, Paris, Librairie Larousse, 1959.

MOLIÈRE, Les Femmes savantes, Paris, Librairie Larousse, 1959.

RACINE, Jean, Andromaque, Paris, Librairie Larousse, 1965.

RACINE, Jean, Les Plaideurs, Paris, Librairie Larousse, 1935.

XVIII^e siècle:

MARIVAUX, Pierre Carlet de Champlain de, Arlequin poli par l'amour, Paris, Librairie Larousse, 1953.

MARIVAUX, Pierre Carlet de Champlain de, L'Épreuve, Paris, Librairie Larousse, 1953.

REGNARD, Jean-François, Le Légataire universel - Comédie, Paris, Librairie Larousse, 1966.

SPINELLI, Donald C., A Concordance to Marivaux's Comedies in Prose, Ann Arbor, North Carolina Studies in Romance Languages and Literature, 1979.

VOLTAIRE, Candide ou l'Optimisme, Paris, Nizet, 1979.

XIX^e siècle:

HUGO, Victor, Le Dernier Jour d'un condamné, Paris, Éditions Gallimard et Librairie Générale Française, 1970.

MUSSET, Alfred de, Il ne faut jurer de rien, Paris, Librairie Larousse, 1966.

MUSSET, Alfred de, Les Caprices de Marianne, Paris, Librairie Larousse, 1952.

MUSSET, Alfred de, On ne badine pas avec l'amour, Paris, Librairie Larousse, 1937.

XX^e siècle:

ANOUILH, Jean, La Répétition ou l'amour puni, Paris, Librairie Larousse, 1957.

SAINT-EXUPÉRY, Antoine de, Le Petit Prince, Paris, Gallimard, 1946.

TREMBLAY, Michel, À toi, pour toujours, ta Marie-Lou, Ottawa, Les Éditions Leméac Inc, 1971.

Table des matières

Remerciements.....	2
Introduction.....	3
A. Sujet de la thèse.....	3
B. Périodes du français.....	5
 PARTIE I - L'ACCORD DE TOUT	
Chapitre 1 L'ancien français.....	9
Chapitre 2 Le français classique.....	12
2.1 Les <u>Remarques</u> de Vaugelas.....	12
2.1.1 L'accord de l'adverbe TOUT devant un adjectif masculin.....	13
2.1.2 L'accord de l'adverbe TOUT devant un adjectif féminin.....	15
2.2 Les commentaires sur les <u>Remarques</u> de Vaugelas.....	16
Chapitre 3 Le français moderne.....	21
3.1 TOUT adverbe devant un adjectif.....	21
3.2 TOUT adverbe devant un substantif.....	23
3.3 TOUT: Adjectif.....	25
3.4 TOUT: Pronom.....	27
3.5 Conclusion de l'accord.....	28
Chapitre 4 L'usage.....	29
4.1 Présentation des textes étudiés.....	29
4.2 L'accord de TOUT dans les textes étudiés.....	31

Chapitre 5	TOUT en français du Québec:	
	Un cas d'ambiguïté syntaxique.....	40
5.1	La neutralisation morphologique.....	40
5.1.1	En français standard.....	40
5.1.2	En français du Québec.....	43
5.2	La position de TOUT.....	48
5.2.1	En français standard.....	48
5.2.2	En français du Québec.....	49
5.3	Le référent de TOUT.....	51
5.4	TOUT: Adverbe/Pronom.....	52
5.5	Conclusion de l'usage.....	55

PARTIE II LE SENS DE TOUT

Chapitre 6	Deux indéfinis qui expriment la totalité:	
	TOUT et CHACUN / CHAQUE.....	58
6.1	TOUT.....	59
6.1.1	Adverbe.....	59
6.1.2	Adjectif.....	61
6.1.2.1	Collectif.....	61
6.1.2.2	Générique.....	63
6.1.3	Pronom.....	66
6.1.4	Nom.....	68
6.2	CHACUN / CHAQUE.....	69
6.3	Conclusion des deux indéfinis qui expriment la totalité:	
	TOUT et CHACUN / CHAQUE.....	71
Chapitre 7	Adjectif: TOUT + Déterminant / CHAQUE.....	72
7.1	TOUT + Déterminant pluriel / CHAQUE.....	72
7.2	TOUT + Déterminant singulier / CHAQUE.....	77
7.3	Conclusion de l'adjectif TOUT + Déterminant / CHAQUE.....	81

Chapitre 8	Adjectif: TOUT générique / CHAQUE_____	82
8.1	TOUT générique_____	82
8.2	La substitution de CHAQUE à TOUT générique_____	83
8.3	L'emploi des déterminants_____	86
8.4	Conclusion de l'adjectif TOUT générique / CHAQUE_____	88
Chapitre 9	Pronom: TOUT / CHACUN_____	89
9.1	La collectivité et la distributivité_____	89
9.2	En tête de la phrase_____	89
9.3	À l'intérieur de la phrase_____	90
9.4	En position finale_____	92
9.5	Conclusion du pronom TOUT / CHACUN_____	94
9.6	Conclusion de la Partie II : Le sens de TOUT_____	94
Conclusion	_____	96
Bibliographie	_____	98
Table des matières	_____	105

Résumé

TOUT, un mot complexe, comme "même", pose des problèmes entre la norme et l'usage. Dans cette thèse de maîtrise, nous avons étudié l'emploi du pronom indéfini TOUT dans les textes français en nous intéressant particulièrement à deux aspects : l'accord et le sens de TOUT.

Nous avons d'abord examiné l'évolution de la règle d'accord de TOUT adverbe, de l'ancien français au français moderne. La règle d'accord de TOUT que nous connaissons aujourd'hui date du français classique. Au moins, jusqu'en français classique, l'usage se distingue de deux façons de la norme établie en français moderne. Premièrement, TOUT adverbe s'accorde devant un adjectif masculin ("TOUS étonnés"). Deuxièmement, il s'accorde aussi devant un adjectif féminin commençant par une voyelle ("TOUTE étonnée"). De ces deux accords, le premier est disparu aussi bien de la norme que de l'usage. Quant au second, en 1794, l'Académie Française, suivant Corneille et Boisregard, a fixé une règle suivant laquelle TOUT adverbe doit demeurer invariable devant un adjectif féminin commençant par une voyelle ("TOUT étonnée"). C'est ce dernier accord qui ne correspond pas toujours à l'usage. Ainsi, dans les textes étudiés, le seul cas de violation de la règle d'accord est de ce type ("TOUTE entière").

L'emploi de TOUT en français du Québec se distingue de celui du français standard au moins de trois façons : la neutralisation morphologique, la position de TOUT et son référent. Ainsi, l'examen d'un texte de Michel Tremblay, un auteur québécois, montre que la graphie TOUTE, correspondant à la forme /tut/ est généralement employée, peu importe le genre, le nombre ou la catégorie grammaticale du mot auquel se rapporte TOUT. Cette neutralisation morphologique du mot TOUT en /tut/ liée à d'autres facteurs, position et référent de TOUT, a pour conséquence de créer une ambiguïté syntaxique entre le pronom TOUT et l'adverbe TOUT en français du Québec.

Dans la deuxième partie, nous avons examiné jusqu'à quel point TOUT pouvait être interchangeable avec CHACUN/CHAQUE. Les deux indéfinis expriment la totalité mais alors que TOUT met l'accent sur le collectif, CHACUN/CHAQUE met l'accent sur le distributif. Nous avons étudié la substitution de TOUT à CHACUN/CHAQUE dans trois contextes: TOUT + déterminant et CHAQUE, TOUT générique et CHAQUE et les pronoms TOUT et CHACUN.

Dans le premier emploi, CHAQUE peut être substitué à TOUT sans changements importants de sens lorsque TOUT est suivi d'un article défini pluriel. L'accent est simplement mis sur le distributif avec CHAQUE et sur le collectif avec TOUT. Toutefois, lorsque TOUT est suivi d'un déterminant singulier et qu'il exprime l'entièreté, la substitution de CHAQUE à TOUT change radicalement le sens de la phrase. Dans le deuxième emploi, CHAQUE peut être substitué à TOUT lorsque TOUT se trouve devant un substantif comptable qui peut être distribué. Dans le dernier emploi, nous avons étudié l'interchangeabilité des deux indéfinis en termes de la position qu'ils occupent dans la phrase. En tête de la phrase, les pronoms TOUT et CHACUN se substituent facilement; en position finale, leur distribution est complémentaire.

L'étude de l'accord et du sens de TOUT met donc en évidence le caractère complexe de l'emploi de cet indéfini en français.